

relations

MONTREAL

MAI 1975

VOL. 35, NO. 404

PRIX: 75c

LA FAMILLE et la loi

par Lucie Leboeuf

UNE SOCIÉTÉ EN PROCÈS

par Jacques Grand'Maison

LE COLLOQUE DE HARFORD

par Julien Harvey

INTÉRIORITÉ et ALTÉRITÉ

par Marcel Marcotte

relations

revue du mois

publiée par un groupe de membres de la Compagnie de Jésus

COMITÉ DE RÉDACTION :

Irénée DESROCHERS, directeur
Guy BOURGÉAULT, secrétaire
Jacques CHÉNEVERT, Gabriel DUSSAULT, Michel DUS-
SAULT, Julien HARVEY, Pierre LUCIER, Marcel MARCOTTE,
André MYRE, jésuites, et Yves VAILLANCOURT.

ADMINISTRATION : Albert PLANTE

RÉDACTION, ADMINISTRATION et ABONNEMENTS :
8100, boul. Saint-Laurent, Montréal — H2P 2L9
tél.: 387-2541.

PUBLICITÉ : Liliane SADDIK, 1700, rue Allard, Ville Brossard.
Téléphone: 678-1209.

M. Jean-Robert Gendron est autorisé à solliciter des
abonnements pour la revue.

numéro 404
mai 1975

SOMMAIRE

Famille et société québécoise

La famille et la loi au Québec Lucie Leboeuf 131
Une société en procès: les six tribunaux
de notre démocratie. Jacques Grand'Maison 134

Amérique latine

Les faux miracles de l'Amérique
Latine Mgr Fragoso 138

Vie de l'Eglise et pensée chrétienne

Le Colloque de Harford et la pensée chrétienne d'ici
— document
— refus global ou accueil critique? Julien Harvey 146
Intimité, communion, participation: de l'Autre
aux autres Marcel Marcotte 149

Chroniques

Théâtre: Irrespirable, héroïque . . . et loufoque
Georges-Henri d'Auteuil 154

Cinéma: Cinéma québécois - situation 1975
Yves Lever 156

Littérature: Lettres québécoises René Dionne 158

Ouvrages reçus: 159

Relations est une publication des Editions Bellarmin.
Prix de l'abonnement: \$8 par année. Le numéro: 75¢



Relations est membre de l'Audit Bureau of Cir-
culations. Ses articles sont répertoriés dans le
Répertoire analytique d'articles de revue du Qué-
bec (RADAR) de la Bibliothèque nationale du
Québec, dans l'Index analytique de périodiques de
langue française (PERIODEX), dans le Canadian
Periodical Index, publication de l'Association ca-
nadienne des Bibliothèques, et dans le Répertoire
canadien sur l'éducation. Dépôt légal, Bibliothè-
que nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0143.

Nouveautés

BIBLIOGRAPHY ON THE SEMANTICS OF HUMAN LANGUAGE

par Thomas R. Hofmann
15 x 23 cm, 120 pages. Prix: \$4.50

COLLOQUES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

no 1: Les forces vives du développement
15 x 23 cm, 72 pages. Prix: \$2.25

no 2: L'expert international
son rôle, sa sélection, sa formation
15 x 23 cm, 92 pages. Prix: \$3.00

no 3: L'action dialectique de la recherche
sur les études en développement international
15 x 23 cm, 104 pages. Prix \$3.75

En vente chez votre libraire et aux

Editions de l'Université d'Ottawa

65, avenue Hastey,
Ottawa, Ontario, Canada,
K1N 6N5

AUJOURD'HUI

credo

- des "cahiers" sur des sujets majeurs:
l'argent, la foi, l'avortement, etc.
- des rencontres avec des personnalités
marquantes
- des articles sur la vie sociale, écono-
mique, politique et culturelle
- des nouvelles des chrétiens du monde
entier

Mensuel oecuménique publié par l'Eglise
Unie du Canada (église réformée),
3480 Décarie, Montréal, Qué., H4A 3J5,
tél.: 486-9213.

Abonnements: 1 an (10 numéros)
\$4.00 pour le Canada,
\$5.00 pour l'étranger.

LA FAMILLE et LA LOI

par Lucie Leboeuf

quelques notes critiques sur un récent rapport de l'Office de révision du code civil concernant la famille

Le comité du droit des personnes et de la famille de l'Office de révision du code civil rendait publique, il y a quelques mois, la première partie de son rapport concernant les droits de la famille, pour le soumettre à "la libre critique des personnes et organismes qui s'intéressent à l'évolution du droit familial". La deuxième tranche de ce rapport, portant plus directement sur le tribunal de la famille, a été publiée tout récemment.

Les notes ici proposées à l'attention du lecteur ne concernent que la première partie du rapport; elles se limitent en outre à quelques points de ce rapport qui ont plus particulièrement retenu mon attention. Ayant travaillé au sein du comité de la Ligue des droits de l'homme qui a soumis un rapport à l'Office de révision du code civil, il va sans dire que mes réflexions sont souvent inspirées par ce rapport. Le présent texte n'engage toutefois que la responsabilité de son auteur.

1. L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

Après une introduction qui cherche à définir très clairement, à l'intention des non-initiés au jargon juridique, la perspective générale du rapport, un article liminaire (l'article X) traite de "l'intérêt de l'en-

fant (qui) doit être la considération déterminante dans toute décision qui le concerne". D'où le devoir du juge de consulter l'enfant de 10 ans ou plus, et la possibilité donnée au tribunal de désigner un avocat pour l'enfant mineur.

Cet article peut surprendre certaines personnes, surtout par sa disposition qui prévoit la désignation d'un avocat pour l'enfant mineur. Toutefois, il m'apparaît de première importance. L'enfant n'est pas qu'un mineur sur qui les parents ont tous les droits. Il est une personne autonome, sujet de droits, qui ne doit en aucune façon être simple objet de contestation entre ses parents.

Au mois de septembre 1974, le juge Deschênes soulevait le problème: souvent, dans des causes de divorce ou de séparation, les enfants sont "utilisés" par les parents pour obtenir gain de cause. *Le Devoir* rapporte ainsi ses propos: "Il est grand temps, a déclaré M. Deschênes, qu'on autorise la participation autonome des enfants à ces débats et, si nécessaire, qu'on fournisse aux enfants un défenseur attitré afin qu'ils puissent faire valoir devant un tribunal un point de vue indépendant de celui des parties en litige" (*Le Devoir*, le 5 septembre 1974).

Il est à souhaiter que la législation sur le Tribunal de la famille apporte une réponse satisfaisante au désir de nombreux parents qui, ayant à vivre le drame de la séparation ou

du divorce devant les tribunaux, veulent que les enfants soient consultés à huis-clos et hors cour.

2. LE MARIAGE: UN CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ

Au chapitre II de la section traitant du mariage, il est question des conditions requises pour contracter mariage. Gardant en mémoire le fait qu'il s'agit d'un texte de loi et non d'une thèse de philosophie sur le mariage, je formulerai les quelques remarques suivantes:

1° "Le mariage requiert le consentement libre et éclairé des futurs époux. Le consentement consiste dans la volonté qu'expriment les époux de se prendre pour mari et femme. Le mariage simulé n'est point valable" (art. 6). Compte tenu de cette exigence, les auteurs des mémoires jugent nécessaire de **hausser à 18 ans pour les deux conjoints l'âge requis pour contracter mariage** (art. 9), alors qu'il est présentement de 12 ans pour la fille, et 14 ans pour le garçon. Le projet de révision prévoit toutefois que, dans certaines exceptions, on pourra se marier à 16 ans. Cette dernière disposition ne me semble pas valable: 18 ans constitue vraiment un minimum. Surtout que, selon le projet, il suffit aux conjoints de prouver leur capacité juridique à

se marier: "Que les papiers soient en ordre" (art. 19). Bien que ces papiers et l'âge aient une valeur indicative, il y a disproportion entre la réalité du projet conjugal et les conditions qu'on propose comme suffisantes pour s'y engager.

2^o De plus, la personne autorisée à célébrer le mariage n'est pas tenue, par la loi, à **faire connaître aux futurs époux les services existants qui favorisent une réflexion sur la qualité de leur lien amoureux et une identification des motifs réels qui les conduisent à s'engager dans la vie conjugale.** Alors qu'au moment d'une séparation ou d'un divorce, on veut mettre une armée de spécialistes à la disposition des couples en difficultés, au moment de se marier, il suffirait d'avoir des papiers en règle!

Peut-être serait-il gênant pour nos législateurs de faire des propositions fermes en ce sens, étant donné l'absence quasi totale, actuellement, de services de support (services "préventifs") aux couples et aux familles. Il y a des pionniers dans ce champ de la préparation au mariage, soit à l'intérieur de l'Eglise, soit à l'intérieur d'organismes non confessionnels où le mouvement s'amorce. Ces gens et ces services devraient recevoir un support réel de l'Etat. Et ici, je ne parle pas seulement de finances, mais d'une reconnaissance du bien-fondé et de la nécessité de ces services pour favoriser la qualité de vie des couples québécois.

3^o Je tiens enfin à mentionner la **nécessité de multiplier et de régionaliser les services d'accompagnement pour les couples et les familles.** Parce que la famille a aujourd'hui une structure dite nucléaire, les supports communautaires sont d'autant plus nécessaires pour rendre *réellement* possible l'exercice de cette volonté commune de bâtir ensemble: organisation du travail qui respecte la vie familiale, garderies, services de consultation conjugale, espaces verts, programmes scolaires d'éducation à la vie familiale, possibilité pour les per-

sonnes âgées de vieillir avec leurs, etc. Tout cela, dira-t-on, ne relève pas d'une législation sur le mariage. Mais la législation proposée ne crée-t-elle pas l'obligation morale pour l'Etat de mettre en oeuvre ces services, quantitativement et qualitativement accessibles à tous?

3. L'ÉGALITÉ JURIDIQUE DES ÉPOUX

Un des principes directeurs de la réforme est la **reconnaissance de l'égalité juridique des époux** (art. 39). C'est conjointement que les époux exerceront les responsabilités conjugales et familiales. C'est en raison de ce principe qu'il paraît nécessaire de faire intervenir le juge comme arbitre en cas de conflit. Ne sommes-nous pas en face d'une égalité juridique tronquée par un certain relent paternaliste qui ne pourrait que maintenir des attitudes infantiles chez les couples?

Plus que d'un juge, en cas de différend grave, c'est d'un apprentissage à la négociation qu'ont besoin les couples en difficultés, besoin qui relève du social et non du judiciaire. Qu'en est-il du lien conjugal quand il faut un juge pour fixer la résidence, le style d'éducation à donner aux enfants, etc.? Si son intervention peut régler un problème à court terme, la difficulté majeure reste pour ce couple: l'incapacité à communiquer et négocier. L'important, c'est de garantir l'exercice réel de cette égalité juridique, non par un système d'arbitrage, mais par des services de consultation adéquats où des personnes compétentes cherchent à stimuler chez les couples leur aptitude à communiquer et à négocier. Garder, même si ce n'est qu'en dernier recours, la possibilité d'intervention du juge ne pourrait que maintenir des attitudes infantiles et minimiser la valeur du principe de l'égalité juridique. Le papa-juge décidera à la place d'époux - enfants incapables de s'entendre.

4. LA DISSOLUTION DU MARIAGE

Par rapport à la dissolution du lien matrimonial, le projet de loi du comité de l'ORCC a franchi une étape importante: il est passé de la **théorie du divorce "cherchez le coupable"**, selon laquelle il faut mettre l'autre conjoint en faute (ce qui équivaut trop souvent à des destructions psychologiques et morales), à la **théorie du divorce "remède"**, selon laquelle **"le divorce ou la séparation sont des remèdes à l'échec du mariage"**. Dans cet esprit, le projet accorde une certaine importance à la conciliation entre les époux. Malheureusement il ne la rend pas obligatoire. Il faudra analyser la seconde partie du rapport, sur le Tribunal de la famille, pour voir de quelle façon le législateur entend mettre en pratique les principes ici reconnus. De toute façon, il faudra éviter d'attribuer au seul tribunal la responsabilité de décider de la rupture ou de la non-rupture du lien conjugal. Cette décision revient aux époux. Est-ce à dire qu'il faut favoriser le divorce sur demande? Non. Mais le problème demeure de concilier la double dimension du mariage: sa dimension d'*acte social*, engageant l'ensemble d'une société qui cherche à se bâtir, et sa dimension de *relation interpersonnelle* privilégiant la volonté commune des époux (et de leurs enfants). Ne faut-il pas, ici encore, distinguer clairement ce qui relève de l'intervention sociale et ce qui relève du processus judiciaire: laisser aux époux, avec l'assistance du social, la décision de la rupture ou de la non rupture du lien matrimonial; et confier au judiciaire la reconnaissance de la décision éventuelle de la rupture et l'aménagement des mesures provisoires et accessoires que nécessite cette décision?

C'est ce que la Ligue des droits de l'homme recommande explicitement:

C'est le droit de chaque conjoint de pouvoir décider de l'opportunité d'une

rupture du lien conjugal, totale ou partielle, par séparation de corps ou divorce, et d'obtenir en conséquence du tribunal, à partir d'une attestation officielle de tentative de conciliation, les services requis par la procédure en séparation ou en divorce, sans que le tribunal n'ait à mettre en cause les motifs invoqués par un conjoint, même si l'autre conjoint s'oppose à telle procédure.

En conséquence, le tribunal doit prescrire aux deux conjoints une séparation de corps d'au moins un an et statuer sur les mesures provisoires et accessoires qui en découlent.

(Recommandation no 8 du Rapport du comité d'étude de la Ligue des Droits de l'Homme sur le document de l'Office de Révision du Code civil traitant des droits de la personne et de la famille.)

Dans cette dernière optique, la conciliation relève de l'intervention psycho-sociale. Et elle serait obligatoire. Ce n'est que sur présentation d'une *attestation de conciliation* qu'une requête en séparation ou en divorce pourrait être déposée devant le tribunal. De plus, lors de la conciliation, il n'est pas question que le conseiller conjugal se substitue au juge: son rôle consiste à aider les conjoints à évaluer leur lien conjugal, ses chances de viabilité ou de non-viabilité, l'impact réel d'une éventuelle réconciliation ou d'une rupture. La décision revient aux conjoints. Pour sa part, le rôle de l'instance judiciaire consiste à assurer que "les conséquences de la décision de rupture soient prévues en toute justice", tout particulièrement en ce qui regarde les enfants.

L'expérience de séparation ou de divorce est par elle-même assez souffrante pour ne pas avoir à être soumise à une intervention judiciaire qui accentue son caractère douloureux. **Toute intervention doit viser à encourager et supporter un nouveau départ.** Ce souci est présent dans le projet de réforme. Mais les moyens proposés sont-ils suffisants et cohérents?

5. L'UNION DE FAIT

Je tiens à souligner, dans le projet de réforme, la **reconnaissance de l'union de fait** (art. 102). Elle

s'inscrit en continuité avec la législation sociale qui reconnaît ces unions, comme l'indiquent les notes du projet de loi à la page 286. Elle entraîne aussi la suppression du terme concubinage qui charrie un poids accusateur dans le langage commun.

Bien que les personnes vivant "en union de fait" soient parfois motivées par un refus de l'institution, il faut assurer à ces unions un minimum de garanties institutionnelles, car il s'agit de la vie, de la sécurité et de l'avenir de personnes, surtout dans le cas des enfants. Je citerai, encore ici, les recommandations du comité de la Ligue des Droits de l'Homme, recommandations qui accentuent ce que propose le projet de l'ORCC:

d) *propositions du comité pour compléter le rapport de l'Office sur l'union de fait.*

- i) Quand ils ont des enfants, les conjoints vivant en union de fait sont soumis aux mêmes conditions face aux enfants que les époux vivant dans le mariage;
- ii) le conjoint masculin dans l'union de fait est présumé père des enfants qui naissent de cette union et assume les responsabilités qui en découlent avec l'autre conjoint;
- iii) quant à la répartition des biens lors d'une rupture de l'union de fait, les conjoints peuvent s'adresser au tribunal pour disposer de la situation selon une règle d'équité;
- iv) en cas de décès de l'un des conjoints et quant aux possibilités d'héritage pour les enfants nés de l'union de fait ou pris en charge, l'union de fait est assimilée au mariage;
- v) l'union de fait existe aux yeux de la loi à compter de trois ans de vie commune entre les conjoints, à l'exception des responsabilités contractées à l'endroit des enfants qui existent pour les conjoints dès qu'un enfant naît de l'union.

6. FILIATION ET ADOPTION

Au chapitre de la filiation, il faut citer l'article 130: "Tous les enfants ont, dans la mesure où leur

filiation est établie, les mêmes droits et les mêmes obligations à l'égard de leurs parents et de la famille de ces derniers". Dans une société qui se veut plus humaine, c'est un pas important que la suppression de discriminations de toutes sortes à l'égard de personnes particulièrement fragiles: les enfants.

Au chapitre de l'adoption, l'article 137 reconnaît aux parents le droit de consentir à l'adoption de leur enfant par d'autres parents. C'est une disposition très heureuse, qui ouvre la porte à la possibilité de développer de nouvelles responsabilités communautaires. C'est une alternative possible à un geste de désespoir (l'avortement) pour un couple qui ne se sent pas capable d'assumer la naissance de l'enfant qu'il porte. Actuellement, il n'y a que la voie de l'abandon pour l'adoption de son enfant. A l'avenir, on pourra poser un geste de responsabilité, un geste qui fait appel à la solidarité.

Il reste une question pourtant. Pourquoi donner à l'un des parents le pouvoir de reprendre l'enfant dans les trente jours, sur simple demande, alors que l'accord des deux est exigé pour le consentement à l'adoption?

CONCLUSION

Je termine ici ces quelques réflexions en rappelant qu'il s'agit de notes sur des points majeurs du projet, mais non d'une critique de l'ensemble du projet. Je suis bien consciente de laisser le lecteur insatisfait. L'analyse du tome sur le Tribunal de la famille permettra d'aller plus loin dans le débat sur la nécessité des supports sociaux pour qu'un tel projet de loi soit promoteur de la réalité familiale québécoise de 1975.

UNE SOCIÉTÉ EN PROCÈS:

les six tribunaux de notre démocratie

par Jacques Grand'Maison

Les procès publics ont évolué récemment un peu comme les guerres. On est passé du champ de bataille bien circonscrit à la guerre totale. Civils et militaires n'ont plus les identités d'hier. Le combat occupe toute la place et les règles du jeu deviennent moins précises. N'est-ce pas le cas des scénarios actuels de la justice?

Par delà un certain progrès démocratique, notre société est devenue une immense cour où s'expriment dans le tohu-bohu mille et un plaidoyers. La magistrature n'est plus le lieu quasi-exclusif du procès au sens large du terme. En Amérique du Nord particulièrement, l'enfilade de nombreux scandales publics a provoqué un climat de mise en accusation dans la plupart des secteurs de la société. Il y a plus ici que des questions de pouvoirs ou de structures ou d'idéologie ou même d'éthique.

Nous arrivons peut-être à un tournant historique important. La société ouverte, au nom de la démocratie, a favorisé la multiplication des lieux collectifs d'expression, d'action, de confrontation. Multiplication débridée, qui suscite toute une gamme d'attitudes, de l'anarchisme à l'autoritarisme, en passant par toutes les nuances intermédiaires. La majorité des citoyens n'arrivent plus à se situer dans cette société tiraillée en tous sens. L'esprit de procès prend presque toute la place. C'est par ce biais que je propose ici une certaine clarification.

Je retiens six tribunaux, au sens large du terme, où l'on peut débattre en même temps la même question litigieuse. Que se passe-t-il au juste quand des individus, des groupes ou des institutions sont incriminés pour des délits d'intérêt public? On verra alors intervenir les *media*,

On doit présumer de l'innocence de quelqu'un aussi longtemps que le tribunal n'a pas prouvé sa culpabilité. C'est une des grandes règles juridiques qui a marqué l'histoire de la civilisation. N'est-on pas en train de la perdre de vue dans une société en procès?

l'opinion publique, la commission d'experts enquêteurs, la magistrature, le parlement et enfin le tribunal entre pairs. Je voudrais aborder ce problème complexe à partir d'une règle juridique fondamentale dans les droits de l'homme, à savoir la présomption d'innocence.

On doit présumer de l'innocence de quelqu'un aussi longtemps que le tribunal juridique n'a pas prouvé sa culpabilité. Voilà peut-être une des plus grandes règles de jugement qui a marqué l'histoire de la civilisation. N'est-on pas en train de la perdre de vue? Dans quelle mesure les citoyens en tiennent compte dans leurs comportements quotidiens? Et les media d'information? Et les commissions d'enquêtes? Qu'en est-il du comportement des autres instances démocratiques?

Le tribunal des média

Voyons le scénario commun de certains événements récents.

Les professionnels de l'information obtiennent des renseignements sur des délits jugés d'intérêt public. Souvent, le premier travail d'enquête a été fait par la police, qui a poussé son investigation jusque

dans la vie privée des gens soupçonnés ou incriminés. Certains rapports ou dossiers, à cette étape, ne distinguent pas les éléments d'intérêt public et les questions de vie privée et de réputation. Il y a déjà ici un ou plusieurs problèmes moraux et légaux reliés aux méthodes de travail de la police. Mais la difficulté grandit quand ces dossiers sont livrés au grand public.

Il faut alors bien évaluer et confronter les droits collectifs de l'intérêt public et les droits individuels des personnes. Tout journaliste consciencieux en connaît le poids dans l'exercice quotidien de sa profession. On a déjà qualifié les media de quatrième pouvoir. Ils sont aussi une certaine forme de tribunal. L'affaire Watergate en témoigne. C'est d'abord dans les journaux qu'a commencé une certaine mise en accusation.

Les journalistes se sont donné un code d'éthique aussi exigeant que réaliste. Mais on sait que les pratiques dans les choses humaines sont plus complexes que les meilleurs systèmes. Un monde aussi bousculé et bousculant impose aux agents des média un rythme très accéléré de production. Par ailleurs, est-il une voix plus forte, plus continue, plus diversifiée que celle des média? Une erreur sur la personne, une information biaisée, un jugement erroné sont reproduits parfois à des millions d'exemplaires.

Ne regrettons pas ce risque de la liberté d'expression. Mais son ampleur et son impact dans les médias appellent de très graves responsabilités. Il n'y a pas proportion de force entre le pouvoir du médium et celui du citoyen qui se croit lésé par une nouvelle ou un commentaire. Il faut le rappeler surtout à ceux qui ont le micro, l'écran ou le journal à leur disposition tous les jours.

Les victimes de certaines injustices en ce domaine savent le poids terrible d'accusations qu'ils ont subies sans pouvoir vraiment s'expliquer ou se défendre, si ce n'est que par une lettre au journal ou encore par un recours aux tribunaux. Même dans le cas d'une innocence prouvée devant un juge, on récupérera difficilement une réputation ternie par des moyens aussi puissants et parfois écrasants.

Je ne veux d'aucune façon chercher ici des boucs émissaires. Les journalistes en ont assez souffert. Il appartient aux uns et aux autres d'assurer un climat de confiance et de vérité pour éviter des courtisannies, des marchandages, des peurs de représailles dans les rapports du citoyen ou de l'homme public avec le monde journalistique.

Le tribunal de l'opinion publique

Nous sommes renvoyés ici à un autre tribunal, celui de l'opinion publique. L'évolution démocratique a poussé de plus en plus loin le droit à l'information et la libre expression du jugement des citoyens. Du coup, l'intérêt public prenait une importance inédite. Mais il a fallu parfois de longues luttes pour pénétrer certains secteurs réservés, telle l'activité économique en régime capitaliste. La démocratie n'a donc pas évolué au même rythme dans les grandes institutions. Mais son esprit s'est de plus en plus diffusé dans la conscience collective.

On exige désormais une informa-

tion totale. A la limite, la société ouverte se constitue en maison de verre. Certains craignent ici un retour au village où il n'y a pas de place pour une vraie privauté. Par ailleurs, ne doit-on pas admettre que l'opinion publique donne un certain caractère humain à la cité anonyme, à un monde d'organisation et de programmation? Raison de plus pour faire de l'opinion publique un lieu démocratique de qualité. Je ne sache pas que nous ayons péché par excès en ce domaine.

Les lieux d'expression collective se sont multipliés avec les organisations et les médias. Mais en même temps, on n'a pas développé une auto-discipline personnelle et collective en matière d'opinion. Chacun y va à la bonne franquette, un peu comme dans les lignes ouvertes. Il ne faut pas boudier ces brèches d'expression, qui favorisent les échanges et les confrontations de points de vue. La libre circulation démocratique des "jugements" ne signifie pas, cependant, qu'on puisse dire n'importe quoi, de n'importe qui, n'importe où, à n'importe quel moment. Place ouverte, l'opinion publique ne saurait dériver vers une sorte de force d'empoigne sauvage, guidée par des humeurs de foule.

Dans un tel contexte, chacun se voudra en position critique, mais très peu accepteront une position de responsabilité publique. Après la vague récente de scandales, cette dérive pourrait bien s'accroître. Il y aura de moins en moins présomption d'innocence. Tout homme "engagé" devra subir un soupçon collectif d'intérêt mesquin ou même de culpabilité.

Il n'est pas besoin d'être sociologue pour savoir l'énorme impact de ce tribunal sur l'ensemble de la société et de ses membres. Par ailleurs, il faut aussi reconnaître et démasquer les conditionnements et les manipulations plus ou moins visibles de l'opinion publique. On ne saurait se préoccuper de ce problème gigantesque uniquement au moment des sondages qui rythment les campagnes électorales. On a parfois l'impression d'être devant un

magma énorme et informe que seuls des techniques et des pouvoirs puissants peuvent orienter.

Il n'y a vraiment pas d'auto-régulation saisissable à ce niveau aussi fondamental de la démocratie. D'où la cruauté aveugle que peut développer un tel tribunal devant des accusés.

Le tribunal des experts enquêteurs

Les débats de l'opinion publique dégagent un climat particulier plus ou moins identifiable. Parfois, ils débouchent sur des polarisations de tendances. Mais ils ne concluent pas. A cause de la complexité croissante des structures et de la vie modernes, on recourt de plus en plus au tribunal des experts. C'est la *commission d'enquête*. Dans les cas de litiges, voilà une médiation concrète entre l'opinion publique et la magistrature.

Ce mécanisme marque un progrès de la démarche démocratique. Mais, chez les gouvernants comme chez les citoyens, on s'en remet parfois trop passivement et naïvement à ce processus d'expertise. Là aussi, il y a des dangers de manipulation par toutes sortes de lobbying. On prête assez facilement à l'expert une attitude de neutralité, alors qu'on cultivera le sentiment inverse devant l'homme politique. La "partisanerie" ne se limite pas à la sphère des partis. Rien n'est plus dangereux que les partis pris inconscients ou camouflés, ou inavoués.

Ce tribunal a donc ses limites quand il prononce certains jugements. Son mandat est souvent plus large que celui de la magistrature, surtout au plan de l'investigation. Il arrive que des commissions d'enquête forcent certaines portes, scrutent les alentours d'un cas litigieux. Elles ont un rôle plus ou moins défini de contrôle démocratique et même de pédagogie collective. On l'a vu récemment chez la Commission

Cliche, qui a mis davantage dans le coup l'opinion publique et les médias. Mais déjà plusieurs commissions avaient procédé à de vastes consultations dans le corps démocratique. Voilà un progrès indéniable.

Mais encore ici, surtout dans l'évaluation de responsabilités morales "délicates", la présomption d'innocence doit rester un repère important. Tous les gros phares sont braqués sur les commissions d'enquête, à cause de leur crédit de neutralité au départ. Une erreur de jugement aura donc d'énormes répercussions. On me dira qu'il s'agit avant tout d'établir les faits. Mais c'est se leurrer que de croire au départage clair et net entre le fait brut et l'interprétation qu'on en donne. Cette distinction est encore plus voilée dans l'appréciation des citoyens qui prennent connaissance des résultats. Il faut craindre ici la corruption du meilleur. La prochaine étape va cerner davantage ce propos.

Le tribunal de la magistrature

Qu'en est-il maintenant du *tribunal au sens strict du terme*? Je ne l'ai pas situé au départ pour plusieurs raisons:

- dans un contexte démocratique, il y a plusieurs instances de jugement. La cour comme le code ne doivent jamais être isolés du milieu humain, de son évolution, de ses sensibilités culturelles et morales, de ses conditions historiques concrètes. Cela vaut autant pour une question comme l'avortement privé que pour l'administration publique des ressources collectives;

- avant les jugements de la magistrature, il y a toujours le débat plus ou moins large du cas litigieux disputé par les gens concernés. Ce cheminement est nécessaire. De sa qualité dépend souvent la pertinence de l'interprétation juridique;

- les activités de la cour ont de

moins en moins un caractère privé. Les journaux, la radio, la télévision en font état abondamment. On s'en est pris jadis aux nominations "politiques" des juges; mais est-on aussi critique sur les nouvelles formes de pression qui s'exercent sur la magistrature, sur sa liberté et sur son indépendance de jugement? Un juge peut être coïncé par des condamnations prématurées dans des media, ou encore par des propagandes démagogiques qui font entrer à la cour en héros des gens accusés de délits graves.

Voilà autant de motifs qui nous invitent à mieux évaluer la qualité morale et démocratique de tout ce qui précède, accompagne et dépasse les actes juridiques de la cour. Il ne s'agit pas seulement d'assurer l'indépendance de ce lieu décisif de protection du citoyen. L'évolution démocratique a changé profondément les conditions d'exercice de ce "pouvoir". Les influences qui interviennent dans le processus se sont multipliées. Nous avons beaucoup de chemin à faire pour les clarifier et les articuler d'une façon juste, intelligente et démocratique.

Le vieux cliché a sa part de vérité: "on a les juges qu'on mérite". Vérité partielle, par ailleurs. Les hommes chercheront toujours à jouer leurs propres lois. Est-ce idéalisme que de tenir mordicus à la pureté de ce lieu privilégié du droit? Un lieu constamment menacé de toute part. On l'a vu dans l'affaire Watergate. Même l'opinion publique s'est affaïssée par moment. Les hommes supportent mal toute la vérité du droit et du réel. C'est là que peut agir une instance juridique qui promet jusqu'au bout les dures exigences d'une pleine justice.

Il faut comprendre les inquiétudes actuelles de certains juges devant l'affaiblissement de certaines règles majeures du droit. Telles la présomption d'innocence, la séparation des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires. Celui-ci devra rester la dernière instance, la plus libre, la plus indépendante. Ce qui ne préjuge pas des réformes à ce niveau. Ce pouvoir est exercé par des hom-

mes faillibles. Il peut développer plus facilement des attitudes rigides et même conservatrices pour maintenir l'ordre à n'importe quel prix.

Beaucoup d'événements récents nous ont prouvé le danger d'identifier légalité et moralité. Il y a trop de tricheurs qui s'en tirent dans le cadre légal actuel. Si la crédibilité de la loi s'affaiblit, la justice tout autant que la démocratie en prennent un coup. Mais bien plus grave encore m'apparaît la tendance de rejeter en principe et en pratique la loi comme instrument majeur du droit. Il en va de même du mépris assez généralisé face à l'institution parlementaire, qui reste jusqu'à preuve du contraire, un haut lieu de notre démocratie.

Un juge reprochait récemment aux *gouvernants politiques*, et indirectement au parlement, de renvoyer à la cour, des jugements proprement politiques. Ce fut le cas dans bien des grèves qui véhiculaient des problèmes sociaux ou économiques, susceptibles de commander un débat et des décisions proprement politiques. Symptôme, entre plusieurs, d'une crise qui amenait Léon Dion à suggérer une profonde étude de notre système politique.

Je ne m'attacherai ici qu'à la question soulevée par cet article. Dans quelle mesure les comportements au parlement lui-même gardent bien en vue cette présomption d'innocence? On a l'impression que l'esprit d'une telle règle du droit ne vaut plus dans cette enceinte.

Malgré certains progrès indéniables dans la qualité des apports de part et d'autre, il faut bien avouer que l'assemblée nationale est encore le pire tribunal de l'affrontement démocratique. Ce qu'on peut se permettre dans le cadre des immunités parlementaires! Que d'accusations et d'invectives lancées à propos de tout! "Cirque" ou "jungle", le langage populaire témoigne de cette perte de crédibilité. La population s'y est habituée. Voilà un très mauvais signe.

Il y a peut-être plus de violence par pouce carré au parlement que

partout ailleurs. Je n'arrive pas à comprendre comment on s'y accommode, surtout au moment où notre société a tant besoin de leadership moral. Il y a trop de citoyens, chez nous, qui ne croient plus l'honnêteté possible. C'est peut-être à cause de cela que des exploités ou des bandits notoires font parfois figure de héros dans de larges secteurs de la population. Si au parlement, on cherche plus à abattre des hommes qu'à promouvoir des politiques justes et efficaces, l'exemple vient de haut!

Tant de tâches urgentes et majeures sont sacrifiées au profit de conflits de personnalité. Encore s'il y avait une éthique de la lutte politique! On se "tape la gueule" dans bien des milieux. Une sorte de mise en procès perpétuel. Voilà ce qui m'a amené à regarder notre société actuelle comme un enchevêtrement de tribunaux. Et encore, je ne m'arrête pas aux rapports chaotiques entre ces tribunaux. Pensons à la tendance de certains gouvernants qui passent par-dessus le parlement pour se plébisciter dans l'opinion publique. Le débat démocratique déserte ses propres lieux institutionnels et se transmue en une sorte de guerre globale, sans champ de bataille circonscrit.

Le tribunal entre pairs, premier et dernier test

Cette dernière remarque nous suggère un sixième type de tribunal, celui des *organismes* impliqués dans un cas de litige ou de délit d'intérêt public. Disons d'abord la rapidité et la facilité avec lesquelles les parties en cause s'entendent pour faire du gouvernement le bouc émissaire. Rares sont les organismes capables de procéder à une autocritique systématique et efficace, par delà des querelles internes souvent échevelées.

Même dans le cadre de structures très démocratiques, on refuse la discussion libre sur des délits graves connus par des membres ou des leaders de l'organisme concerné.

L'histoire récente témoigne de nombreux cas flagrants au sein de partis politiques, d'organismes patronaux ou syndicaux. Le parti libéral devant deux commissions d'enquête. L'association canadienne des manufacturiers qui ne voit aucun intérêt public dans le conflit de l'amiante (voir télégramme adressé à Pierre Trudeau). Des syndicats de la construction qui déclinent toute responsabilité devant mille et un actes de violence et d'extorsion.

Ainsi beaucoup de structures sociales, aux divers échelons, n'ont pas vraiment de mécanismes d'autorégulation. Quand ils existent, on les met trop rarement à l'épreuve. Pourtant, une foule de problèmes pour-

raient être solutionnés au niveau des gens immédiatement concernés. On identifierait mieux l'innocent ou le coupable, avec toutes les nuances d'équité.

Le tribunal établi entre pairs est sans doute le plus difficile. Mais c'est le test de base de la justice en régime démocratique. Une telle démarche vient corriger l'énorme danger d'une structure simpliste de guerre qui préside au rituel habituel des procès. Celui-ci incite les parties de l'accusation et de la défense à noircir l'autre et à se "blanchir" unilatéralement. On en arrive ainsi à un écheveau inextricable de conflits sans issues, de cercles vicieux sans solutions.

Conclusions: au delà du Western actuel

Une société aussi volcanique use le psychisme et le moral de ses citoyens. A long terme, plusieurs d'entre eux auront la tentation de troquer une liberté mal assumée pour un régime autoritaire. A la limite, celui-ci ne reconnaît d'autre tribunal ou d'autre droit que les siens.

On ne peut donc plus se contenter de faire du travail à la pièce en matière de justice. D'une irruption à l'autre, on retrouve souvent les mêmes cercles vicieux.

Ce cadre de réflexion révèle la complexité de l'exercice du jugement dans l'ensemble de la société. **Il faut une mise en ordre plus sensé des six tribunaux que je viens de décrire; en eux-mêmes, et dans leurs rapports mutuels. J'insiste, en priorité, sur le dernier, parce qu'il est le premier et le dernier test de la démocratie et de la justice. Dans une certaine mesure, la qualité des cinq autres en dépend.** Il ne faut pas minimiser non plus cette assiette commune qu'offre une charte "appliquée" des droits de l'homme. La révision du code garde aussi toute son importance.

Il ne s'agit pas ici de céder à l'angélisme de la vertu pure. Rien n'est pire qu'un moralisme qui divise le monde en bons et en méchants comme dans les westerns. La vie

réelle n'est pas en noir et blanc. Les prétendues mains blanches n'ont pas de mains.

Dans ma tradition spirituelle j'ai appris l'importance d'un jugement lucide et courageux sur soi-même. C'est là une première garantie de la pertinence des rapports avec autrui. Dans la société d'ici, on distribue à la tonne "les culpabilités des autres" tout en niant si facilement les siennes. C'est peut-être une contradiction fondamentale qui vicie la règle d'or de la présomption d'innocence.

Ceci dit, je ne nie pas l'importance et la nécessité des autres démarches, politiques ou autres, qui peuvent commander le changement parfois radical d'une situation collective injuste. Mais l'esprit échevelé de plusieurs procès actuels rend l'atmosphère bien peu propice à des solutions dynamiques et constructives au sein des inévitables rapports de force qui tissent l'histoire réelle.

En ce sens, le tribunal devrait être la dernière instance, et non l'instrument quotidien pour faire la justice. L'affaire Watergate nous a appris une étrange leçon: celle de pointer savamment les coupables sans nous remettre nous-mêmes en question.

LES FAUX MIRACLES DE L'AMÉRIQUE LATINE



une interview avec
Mgr Fragoso, évêque
de Cratéus (Brésil)

Dom Fragoso se présente comme un homme bien d'aplomb, qui ne se dérobe pas devant son interlocuteur. Fils de paysans du nord du Brésil, il est resté attaché à la terre de ses pères; lorsqu'il parle des paysans, il ne le fait jamais sans souligner leur humilité, leur force, leur courage et leur persévérance.

L'entrevue a été faite par un petit groupe qui comprenait un journaliste de *Prensa Latina*, des Politisés Chrétiens et des permanents de Développement et Paix, à l'occasion d'une tournée d'information de Dom Fragoso au Québec.

Question - Comment voyez-vous la conjoncture actuelle en Amérique latine?

DOM FRAGOSO - Je ne connais pas tout de l'Amérique latine; mon opinion est nécessairement limitée et donc sujette à critique. Je crois cependant qu'en Amérique latine nous avons pris conscience de notre très grande dépendance, et du fait que la source de cette domination est située en dehors de notre continent, chez les pays riches et industrialisés avec lesquels nous sommes liés. Cette domination passe par des médiations politiques, sociales et culturelles pour ainsi prolonger à l'intérieur même des structures de nos pays une domination qui vient de l'extérieur. A cause de cette dépendance, la plupart des nations latino-américaines s'appauvrissent de plus en plus; cet appauvrissement constant est en relation dialectique avec l'élévation rapide et constante du niveau de vie des pays riches avec qui nous faisons affaire.

La prise de conscience de cette situation conduit à une action - elle perce déjà un peu partout - qui vise à libérer les pays latino-américains de cette condition de dépendance et à construire un avenir plus juste pour l'ensemble du continent. Il y a bien des combats chez nous qui expriment cette lutte pour la justice, pour un changement profond et radical en Amérique latine.

C'est là plus ou moins mon impression concernant la situation de notre continent. Il y a un mouvement général de prise de conscience, mais je ne vois pas encore d'organisation bien articulée au niveau de notre Amérique. Il nous manque une organisation scientifique, rigoureuse et planifiée de tous les groupes qui "prennent conscience".

Q. - Lorsque vous parlez de la "médiation" qui maintient et prolonge la dépendance, à quoi pensez-vous concrètement?

R. - Je pense surtout aux oligarchies économiques, militaires, politiques et culturelles qui ont le pouvoir en Amérique latine. Les cadres dirigeants de ces oligarchies ont souvent été formés en dehors de l'Amérique latine: aux Etats-Unis, dans la zone du Canal, à Panama, où est situé le quatrième commandement sud de l'armée américaine. Nous pouvons dire qu'il y a un encadrement, un enlignement, un lavage de cerveaux - je ne peux pas dire s'ils en sont conscients - de ces cadres qui acceptent de servir d'intermédiaires; le médiateur et la médiation sont ainsi créés.

Q. - Que pensez-vous de la position de ces pays, membres de l'OEA, qui commencent à dénoncer la présence américaine en Amérique latine et à prendre des mesures nationalistes?

R. - Cela fait au moins douze ans que nous avons découvert que nos relations avec les Etats-Unis, non seulement ne nous sont pas favorables, mais nous mettent en plus dans une situation de dépendance: nous devenons de purs satellites de la métropole américaine. Nous avons découvert que cette situation était "antipathique". Les Etats-Unis, de leur côté, se sont aperçus qu'un impérialisme ouvert et ostentateur suscite de vives réactions. C'est pour cela qu'on croit - cela, je ne peux pas le prouver, - que le Mexique et le Brésil ont été choisis pour servir d'agents subalternes de cet impérialisme; ils doivent ouvrir les portes de leurs pays voisins à la "coopération" et à l'influence impérialiste. Si c'est vrai, l'avenir s'annonce bien triste, car l'antipathie que nous ressentons envers les Etats-Unis se tournera également contre des pays frères.

Q. - Que pensez-vous des mouvements nationalistes en Amérique latine?

R. - Je ne suis pas expert en cette matière. Le peu que je connais me montre que c'est au Pérou surtout que s'est fait connaître la vague militaire nationaliste. Ce nationalisme militaire s'exerce verticalement, pour le peuple et au-dessus du peuple, de sorte qu'il n'y a pas de place pour une vraie participation populaire. Cela risque alors de devenir un nationalisme de type populiste. Or toute forme de populisme retarde le processus de libération des peuples.

Je ne peux pas m'attendre à ce que les classes dirigeantes latino-américaines puissent arriver à comprendre la situation de dépendance dans laquelle nous vivons, ni la situation de ceux qui vivent en marge de notre société; ni en conséquence qu'ils aient la ferme volonté de changer radicalement la situation. C'est pourquoi la "voie péruvienne", comme on l'appelle, ne me donne pas d'espoir. Quant aux autres nationalismes, je crois qu'ils ne répondent en rien aux besoins du continent.

Q. - Même le nationalisme du Vénézuéla?

R. - Même celui du Vénézuéla. J'ai l'impression que le Vénézuéla continue d'être un satellite et qu'il essaie de suivre le modèle international de développement économique, à savoir: le revenu moyen per capita augmente rapidement, dépasse celui d'autres pays et on donne l'image d'un pays riche. Des investissements extraordinaires sont effectués dans l'infrastructure, mais les masses continuent d'être pauvres, plus pauvres qu'avant.

Q. - La crise mondiale du pétrole a-t-elle changé les relations de forces en Amérique latine?

R. - Au Brésil, cette crise a eu d'énormes répercussions. Le "miracle brésilien" a reçu comme une douche d'eau froide. Je ne peux pas évaluer l'impact qu'a subi tout le pays, mais j'ai été témoin des conséquences de la crise du pétrole dans la région de mon diocèse de Cratéus. Je sais que cette crise a eu une incidence sur notre commerce extérieur - la balance des paiements et que le Brésil connaît actuellement de très grandes difficultés. Le Brésil payait autrefois son pétrole importé un milliard de dollars; aujourd'hui ce pétrole nous coûte quatre milliards de dollars, et cela est très cher pour notre pays.

D'un autre côté, on raconte que les cercles dirigeants du Brésil ont élaboré une stratégie pour "avoir accès" aux sources du pétrole en Amérique latine: en Bolivie et au Vénézuéla. Cela pourrait permettre au Brésil d'accumuler des réserves de pétrole pour l'avenir. Aujourd'hui, c'est la crise; demain, nous en retirons peut-être des avantages. Il ne fait cependant pas de doute que le problème du pétrole a provoqué une crise chez nous aujourd'hui, une dépression économique.

Q. - Quelle est la situation économique du Brésil?

R. - J'ai constaté, pour le moment, un effort intelligent et planifié du régime brésilien visant à la fois à freiner l'inflation, qui a été plus que galopante, et à atteindre un taux très élevé de croissance économique. D'un autre côté, je crois qu'il faut que chaque Brésilien, tout le peuple, puisse avoir une participation juste, libre et ouverte à tout ce développement. Et sur ce point, le modèle brésilien suit encore les traces du modèle capitaliste international: concentration de la richesse, marginalisation et appauvrissement des masses. Pour moi, ça c'est grave.

Q. - La situation du peuple s'améliore-t-elle ou empire-t-elle?

R. - Je n'ai pas fait d'enquêtes ni d'analyses scientifiques; je ne peux donc que vous donner mes impressions. Par les contacts que j'ai eus avec les paysans et d'autres gens du peuple, je sais qu'ils souffrent beaucoup. Ils sont conscients de cette situation, ils se rebellent et ils protestent aussi. Je crois que les résultats des élections nationales du 15 novembre 1974 expriment ce mécontentement et cette conscience chez le peuple de sa souffrance.

Q. - Revenons un peu en arrière. Selon vous, quelle voie doit prendre la libération des peuples latino-américains?

R. - Bien que pour moi tout ne soit pas encore clair, je crois que l'expérience de Camilo Torres est importante. Nous devons travailler avec le peuple, l'aimer et l'aider à revendiquer et à assumer sa dignité: aider le peuple à comprendre sa situation globale, à passer à l'action, à s'organiser. Je crois que nous ne pouvons pas accomplir tout cela simplement en lui donnant des armes.

Q. - Les forces révolutionnaires en Amérique latine ne travaillent-elles pas précisément en ce sens, vers l'instauration du socialisme?

R. - Je ne suis pas expert en socialisme, mais je pourrais dire que c'est l'inspiration socialiste qui répond le mieux à l'homme latino-américain. De toute façon, c'est l'alternative actuelle qui s'offre à nous... Peut-être sera-t-elle demain dépassée; aujourd'hui elle me paraît valable.

Q. - Les paysans du Brésil peuvent-ils espérer se libérer?

R. - L'espoir existe chez les paysans, mais ils ne sont pas or-

ganisés. Il existe des noyaux qui ont commencé le combat au niveau de la base, sans toutefois arriver à se rencontrer au plan régional ou national. Je crois qu'ils n'ont pas encore une conscience très nette de la relation qui existe entre leur combat local et le combat pour la transformation globale de la situation. Ceux qui ont une vision plus claire de la situation devront être à l'écoute de cet effort des paysans, provoquer la réflexion, laisser, tout en les aidant, les paysans découvrir quel avenir ils veulent construire. Personne ne dispose encore d'un modèle politique pour la libération en Amérique latine. Nous n'en sommes pas encore rendus à son élaboration et les agents principaux de ce travail devront être, à mon avis, les paysans et les travailleurs, aujourd'hui marginalisés et opprimés.

Q. - A partir de l'hypothèse qu'il n'y a pas encore ce modèle du processus de changement, ne croyez-vous pas que le conflit actuel entre certains pays latino-américains et les Etats-Unis ainsi que l'opposition d'une conscience nationale vont aider les peuples latino-américains à prendre position, à comprendre leur situation à l'intérieur de l'exploitation capitaliste internationale?

R. - Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de véritable libération des opprimés en Amérique latine sans que ceux-ci aient une conscience claire et critique de leur situation, des mécanismes de la dépendance et de l'exploitation internationale. Cette prise de conscience devra déboucher sur une volonté globale de s'organiser, de planifier, de rompre avec le présent et de lutter pour un changement radical. Mais, et c'est là le problème, quelle pédagogie allons-nous employer?

Je crois qu'il faut partir des paysans eux-mêmes, marginalisés et opprimés, et respecter leur rythme à eux. Sinon, nous allons tomber facilement dans le populisme, et cela retarde la libération. Nous ne sommes pas les premiers agents de la libération, ce sont les opprimés.

La communauté, le milieu de vie des opprimés, sera l'école de leur apprentissage politique. Elle sera l'école de l'expérience démocratique. Car la démocratie n'existe pas; les oligarchies imposent tout simplement leurs idées aux masses latino-américaines. Il faudra donc que, au niveau de leur communauté, les paysans échangent entre eux, discutent tous les problèmes qui les touchent; ils n'iront pas discuter des problèmes de tout le pays. Il faudra qu'ils aient la possibilité de juger d'abord et critiquer librement leurs problèmes, d'élaborer des lois ou des normes pour leur communauté: les paysans, les marginaux et les travailleurs ne participent justement pas à l'élaboration des lois à l'échelle nationale.

Le fait qu'ils puissent élaborer un micro-projet communautaire et évaluer leurs actions sera la condition d'un apprentissage de base absolument nécessaire. Grâce à cette expérience ils arrivent à comprendre les problèmes régionaux, nationaux et internationaux. Tell est le fondement et l'orientation maîtresse de notre pédagogie: l'expérience, la praxis est au point de départ du processus de libération.

Q. - Le modèle pédagogique que vous proposez est celui de l'autogestion communautaire. Est-ce que la structure économique et sociale du Brésil permet l'existence de structures d'autogestion économique dans les communautés rurales?

R. - Une prise du pouvoir par la base ne se fait pas sans affrontements et sans tensions, pas plus au Brésil que partout en Amérique latine. C'est pourquoi la stratégie de la libération suppose continuellement l'affrontement. Il est nécessaire que nous soyons formés en conséquence et prêts à faire face à ces affrontements, à ces tensions.

Q. - Certaines analyses prévoient que le régime actuel au Brésil pourrait se voir dans l'obligation, à cause des difficultés économiques, d'effectuer certaines réformes pour hausser le pouvoir d'achat des masses. Jusqu'ici la dynamique du "miracle brésilien" n'a fait que concentrer les richesses dans les mains de quelques-uns et appauvrir les masses. Le Brésil aurait donc un régime plus libéral...

R. - Je ne suis pas au courant de ces analyses; je ne peux donc pas répondre à la question posée. Mais je peux dire ceci: j'ai l'impression que l'aspiration fondamentale des opprimés qui se sont réveillés ne consiste pas à avoir accès seulement à un meilleur niveau de vie. Il ne s'agit pas d'abord d'un problème de distribution des richesses; ce qu'on veut, c'est être partie intégrante d'un processus, participer aux décisions, être responsables du pouvoir; et bien sûr, à la fin, avoir un meilleur pouvoir d'achat. Le réformisme économique ne peut donc pas solutionner à lui seul le problème posé qui va chercher bien plus loin. Ceci vaut pour les paysans opprimés de Cratéus comme de tous les pays. Parce que chaque paysan, chaque travailleur latino-américain est une image du continent.

Pourquoi? Parce que l'impérialisme s'est faulxé partout en Amérique latine. Il ne s'agit pas seulement d'un impérialisme qui attaquerait de l'étranger. Il y a

maintenant un impérialisme accepté, dont nous sommes complices. C'est pourquoi la libération à effectuer à l'intérieur de l'Amérique latine exigera que David - c'est-à-dire le peuple - devienne assez fort pour défaire Goliath, c'est-à-dire l'impérialisme international.

Q. - Les coups militaires au Brésil (1964), au Chili (1973) et ailleurs n'ont-ils pas "fermé" plusieurs espoirs des pays latino-américains?

R. - Je connais très peu tout ce qui s'est passé au Chili. Je connais à peine ce qui se passe dans le petit coin du Brésil où je vis. Mais je crois que ces coups ne pourront jamais éteindre l'espérance profonde des masses latino-américaines. Parfois le feu dort sous les cendres, on ne le voit pas: il est là pourtant; un jour le vent se lève et voilà que les flammes apparaissent. C'est l'expérience que je fais dans mon diocèse: ils ne peuvent pas tuer l'espoir.

Le paysan - j'en parle parce que c'est avec lui que je vis tous les jours - possède une sagesse et une intelligence exceptionnelles. Lorsqu'il s'aperçoit que la répression du système devient très forte, très structurée, il sait qu'il ne peut pratiquement pas y faire face. Par prudence, il se tait; mais c'est un homme convaincu et, l'heure venue, sa conviction se manifesterá. C'est pour cela que je crois qu'ils ne peuvent pas tuer les espoirs chez nos paysans ni chez les opprimés. Ils peuvent retarder le processus de libération, mais rien de plus.

Q. - Que pensez-vous de l'Eglise latino-américaine, de son comportement face à tout ce dont nous avons parlé?

R. - Il est difficile de parler de l'Eglise... en général, parce

qu'il y a plusieurs Eglises: l'Eglise-Evêque, l'Eglise cléricale, l'Eglise-Peuple, etc.

Q. - L'Eglise-Evêque?

R. - Je connais à peine un tiers des 272 évêques du Brésil, et souvent superficiellement. Je n'ai donc pas le droit de porter un jugement global, mais je peux livrer quelques impressions.

Comme évêques, nous en sommes arrivés à découvrir, avec la dignité de nos peuples, leur situation de dépendance et les mécanismes de leur exploitation dans la structure capitaliste. Nous sommes présentement à un moment-clé. Pensez à la Conférence de Medellín (Colombie, 1968); lorsqu'on connaît l'ensemble de l'épiscopat, cette conférence révèle un tournant important. Pensez au document des évêques du Pérou sur la justice, lors de l'avant-dernier Synode. Il pleut des documents de partout!

Au niveau de l'intuition et de la découverte théorique, on en est arrivé à une certaine convergence, mais lorsque nous passons aux attitudes, à la praxis pastorale de l'ensemble de l'épiscopat, je crois que seulement une minorité essaie d'incarner ces intuitions. Medellín est encore une utopie. Ils sont peu ceux qui essaient de mettre en pratique Medellín, sans savoir trop comment, ni voir trop clair, et ce sont ceux qu'on dit avancés et progressistes.

La convergence théorique des intuitions n'est pas difficile. C'est la praxis qui est difficile. Il faudra un miracle pour nous libérer les épaules de trois à quatre siècles d'une certaine praxis! Nous ne sommes ni préparés ni prêts à effectuer seuls ce changement: il faudra qu'on nous aide. Les opprimés, les plus pauvres, dans ce combat pour la justice, vont nous acculer à l'évidence

que nous devons nous convertir sous peine de rester en marge du peuple.

Q. - Comment expliquer cette difficulté des évêques de passer de la théorie à la pratique?

R. - On pourrait évoquer le problème du pouvoir: nous sommes le pouvoir ecclésiastique, l'autorité. Nous sommes alors poussés à conserver les traditions - tout l'acquis du passé - et à freiner un peu le nouveau, parce que la créativité dérange, pose beaucoup de problèmes. Il y a aussi le poids de notre formation. Par formation, un évêque est un "pacifiste": un homme de paix, qui ne se bat pas, qui ne déclare pas la guerre, ne suscite pas les luttes et des difficultés, qui essaie de concilier. Il coexiste ainsi pacifiquement avec l'ordre établi.

Si un évêque fait problème, il ne sera jamais archevêque ou Cardinal!

Q. - Les groupes de chrétiens progressistes qui luttent pour le socialisme, pour le changement en Amérique latine, constituent-ils à vos yeux un courant important au sein du christianisme?

R. - Je connais à peine quelques témoignages de chrétiens qui sont dans le combat, qui n'ont plus leur espoir dans le système capitaliste, "le système" comme nous l'appelons. Ces chrétiens ne voient pas d'autre issue que le socialisme. Souvent leur prise de position tient plus aux sentiments qu'à une analyse scientifique.

Q. - Que pensez-vous de ces groupes de chrétiens qui, comme au Chili, luttent pour le socialisme?

R. - J'ai peu d'information sur ces groupes et ma vision est très fragmentaire. Ce que j'en connais, je l'ai lu dans les jour-

naux. Je ne connais pas les documents de base de ces chrétiens. Toutefois je regarde avec beaucoup de sympathie le courage et la lucidité de ce groupe de prêtres qui veut assumer ce que l'Eglise officielle a proclamé et formulé, et même dépasser ce que l'Eglise dit. Parce que je crois que l'Eglise hiérarchique n'a pas la mission ni le désir de prendre le leadership. La mission de l'Eglise officielle consiste peut-être à être attentive aux charismes, à leur diversité et complémentarité, à jurer fidélité à l'Evangile et à l'homme, et à aider cet homme à ce qu'il marche vers sa libération.

Ces groupes de chrétiens ont pris une option au niveau de leur conscience. Dieu ne nous en demande pas plus: être fidèle à notre conscience et accepter la critique de notre option, parce qu'elle est toujours sujette à critique. Mais l'avenir ne peut jamais se dévoiler sans le courage et l'espérance de quelques hommes, de ceux qui ont opté, qui nous font croire . . . Je les regarde donc avec beaucoup de sympathie.

Q. - Que répondriez-vous à ceux qui accusent ces chrétiens socialistes de confondre évangélisation et politisation?

R. - Comme je l'ai dit, je connais peu la pensée de ces groupes de chrétiens socialistes. Je crois toutefois que nous allons vers la diaspora; les chrétiens vont se disperser et nous ne serons qu'une petite minorité au sein de toute l'humanité. Or c'est toute l'humanité qui est appelée à construire l'avenir, pas seulement les chrétiens. Mais les chrétiens avec les autres.

Il nous faudra alors offrir une collaboration loyale, ouverte, lucide et fraternelle, qui exigera beaucoup des chrétiens. Il y a évidemment des conditions à tout cela: une pédagogie, une straté-

gie. Le chrétien doit être fidèle en tout moment à son Evangile, à sa foi. Mais cette collaboration avec les non-chrétiens est nécessaire; elle constitue aussi un appel de Dieu. Nous n'avons pas connu cela autrefois, parce qu'il y avait une certaine unité spirituelle et culturelle de l'humanité; à l'avenir, la dispersion même des chrétiens va les obliger à un nouveau mode de présence. C'est pourquoi je crois de plus en plus urgent de faire entre nous la synthèse de notre foi et d'établir des liens de coopération loyale avec tous les autres, et avec les autres tels qu'ils sont.

Cela, je le vis dans les petites choses de la vie quotidienne. Un paysan de Cratéus plante du coton en 1973; le prix du coton est alors élevé et il gagne assez d'argent. En 1974, il plante de nouveau du coton, mais cette fois les prix baissent d'un 40% et la production diminue à cause des inondations; il n'a alors plus les moyens de nourrir sa famille, de la vêtir, de mener une vie tout simplement humaine. Ça touche sa conscience, son destin, tout l'homme. Alors, pour lui, qui fait toujours référence à Dieu, et pour moi, qui crois au Dieu Vivant, ce Dieu est là, au milieu de son peuple, de ses paysans, dans le contexte économique dans lequel ils vivent maintenant. Et ce Dieu dit que sa créature, l'homme, doit se libérer de son esclavage. C'est pour cela que j'essaie d'aider les paysans à comprendre leur situation, dans ses causes, afin de la changer; et également, la présence de Dieu à leurs côtés... J'essaie ainsi d'intégrer évangile et libération.

Q. - L'Eglise n'a pas été étrangère à "l'intériorisation" du capitalisme. Ne croyez-vous pas que le chrétien qui veut lutter pour la justice doit inventer aujourd'hui une nouvelle relation avec Dieu et avec la communauté, en accord avec ses

aspirations de justice? Cela n'implique-t-il pas une rupture avec l'enseignement dominant de l'Eglise?

R. - C'est juste. Je crois que l'alliance de la croix avec l'épée a fonctionné pendant les quatre siècles de notre colonisation, que l'Eglise a légitimé le pouvoir établi, qu'elle a apporté non seulement l'Évangile mais aussi la culture occidentale colonisatrice, ses idées, ses schèmes, ses catégories... On nous a imposé un visage artificiel qui n'est pas le nôtre. Lorsqu'aujourd'hui l'Eglise découvre cela, elle devient responsable. Nous ne pouvons juger si, oui ou non, l'Eglise d'autrefois était consciente de son rôle, mais aujourd'hui qu'elle connaît la vérité, elle n'a plus d'excuse pour fuir les problèmes...

Q. - **Iriez-vous jusqu'à dire que les divergences à l'intérieur de l'Eglise sont à ce point profondes qu'un affrontement entre chrétiens est inévitable?**

R. - Oui, car l'Eglise n'est pas une société céleste ou angélique. Elle est une société faite à l'image et ressemblance de toute la société humaine. Le système qui est partout se trouve également à l'intérieur de l'Eglise. Les affrontements à l'intérieur du système sont semblables à ceux qui ont lieu à l'intérieur de l'Eglise. C'est pourquoi il est impossible à l'Eglise de se convertir à sa vocation profonde si, en même temps, ne s'effectue pas une transformation de la société globale. Ces deux réalités ne peuvent se dissocier.

Q. - **Quelle est la tâche d'un chrétien aujourd'hui?**

R. - A mon avis, la réalité la plus significative de notre monde d'aujourd'hui est la lutte des opprimés pour la justice. Une Eglise qui s'engage dans cette lutte et qui se met à l'écoute et au ser-

vice des opprimés, révèle le plus clairement possible la volonté de Dieu à l'homme d'aujourd'hui. Peut-être que ce n'est pas le signe le plus important en soi, mais si moi, comme chrétien, j'en suis convaincu, je dois agir en conséquence.

Q. - **Comment caractériseriez-vous le mouvement de non-violence auquel vous avez participé, qui est en train de naître en Amérique latine?**

R. - Il n'y a pas de mouvement de non-violence en Amérique latine. Il y a simplement eu récemment une rencontre, la seconde, de différents groupes de paysans, de travailleurs, d'étudiants et d'hommes d'Eglise qui cherchent à lutter pour la justice avec des moyens non violents. Ils n'acceptent pas qu'on les appelle "non-violents", parce que cette expression est péjorative et passive et parce qu'ils sont engagés dans ce combat jusqu'au bout, jusqu'à la mort, comme celle du Christ par exemple. Ces gens ne veulent pas plus d'un mouvement de réconciliation, parce qu'une réconciliation entre la classe de l'opprimeur et la classe de l'opprimé est inacceptable. Nous voulons être des gens qui luttent pour la justice et qui refusent d'armer trop vite le peuple.

Q. - **En d'autres mots, la non-violence n'est pas pour vous un principe?**

R. - Il est très difficile de discuter de ce problème de façon académique. Il faut se mettre au travail et, dans la praxis, il y a une stratégie à découvrir pour toute l'Amérique latine. Il faut chercher le dialogue avec tous, même avec ceux qui sont pour la violence. Evidemment, lorsque le chemin est tout tracé, il n'y a pas de raison de dialoguer. Mais qui peut juger, discerner le quand et le comment de la lutte armée? Les opprimés, lorsqu'ils seront

conscients, sauront bien s'il faut ou non avoir recours aux armes. Il ne nous appartient pas de décider pour eux.

Q. - **La question "violence ou non-violence" dans le combat pour la justice est-elle question de principe ou de circonstances pour un chrétien?**

R. - Les deux, à mon avis. Il ne s'agit pas d'un absolu. Nous pouvons avoir mille arguments tirés de la Bible ou de la tradition chrétienne contre la violence, comme mille arguments des mêmes sources en sa faveur. D'un point de vue théorique, il n'y a pas de solution. Je crois que la Révélation du Seigneur est imbriquée dans l'histoire et que, aujourd'hui, le contexte historique nous révèle un complot mondial favorisant la violence, un complot alimenté par le système capitaliste: la violence institutionnalisée et la violence répressive. Le système ne croit en rien d'autre qu'en la violence; il la provoque, la nourrit. Lorsqu'un tel complot existe, nous, les chrétiens, sommes appelés à lui dire NON; la violence ne vient pas avant tout. Ce qui est primordial, c'est de connaître, aimer et lutter avec tous les moyens offerts par l'intelligence, les arts, la science pour changer radicalement cette situation. Mais, qui sait, peut-être que demain les circonstances vont exiger un recours aux armes.

Lorsqu'on croit à la violence, le recours aux armes est une réponse préfabriquée, précisément parce qu'on croit à la violence et à son efficacité. C'est tout autre chose lorsqu'on ne croit pas en l'efficacité universelle de la violence et qu'elle n'est utilisée que comme recours provisoire. Il y a là une conscience différente et à mon avis, nouvelle.

MONTRÉAL, FÉVRIER 1975

LE COLLOQUE DE HARDFORD et la pensée chrétienne d'ici

par Julien Harvey

Un groupe de dix-huit théologiens appartenant à neuf Eglises chrétiennes se sont réunis à Hartford, au Connecticut, du 24 au 26 janvier dernier, pour formuler des points de repère de la pensée chrétienne dans le courant du changement culturel. Le document qu'ils ont présenté à la presse mérite notre attention. A la fois en raison de la qualité des signataires; parmi eux, des hommes bien connus, comme Peter Berger (Rutgers University), Avery Dulles, S.J. (Catholic University), Alexander Schmemmann (St. Vladimir's Orthodox Seminary), Gerard Sloyan (Temple University), George Tavard, etc. Aussi, parce que le texte donne à penser. D'abord, parce qu'il véhicule du vivant, parce qu'il essaie de cerner des thèmes omniprésents, mais souvent informulés. Ensuite, parce qu'il provient de neuf formes diverses de la pensée chrétienne ecclésiale, ce qui suggère que ses points de référence s'enracinent dans un christianisme très fondamental, au-delà de la réflexion momentanée d'une seule Eglise.

Je veux ici rendre accessible le texte en traduction française et y ajouter ensuite quelques réflexions critiques, en vue d'une lecture québécoise.

Une invitation à prendre position

Le renouveau du témoignage et de la mission de l'Eglise requiert que l'on réexamine constamment les points de départ qui influencent la vie de l'Eglise. Or, aujourd'hui, une perte apparente du sens de la transcendance menace l'aptitude de l'Eglise à répondre aux tâches urgentes auxquelles Dieu l'invite dans le monde. Cette perte se révèle dans un ensemble de thèmes omniprésents. Plusieurs d'entre eux sont séduisants à première vue; mais, si on les examine de plus près, on constate que ces thèmes sont faux et qu'ils affaiblissent la vie et l'action de l'Eglise. Parmi ces thèmes, nous indiquons les suivants:

1er thème: La pensée moderne est supérieure à toutes les formes anciennes d'intelligence de la réalité; par conséquent, la pensée moderne est normative pour la foi et la vie chrétienne.

En rejetant ce thème, nous protestons contre l'asservissement aux formes dominantes de la pensée, non seulement du 20e siècle, mais de toute autre période historique. Nous favorisons l'usage de tout moyen utile pour comprendre, que ce moyen soit ancien ou moderne, tout en insistant sur le fait que la proclamation chrétienne doit être faite dans la langue de notre culture. Et, en même temps, nous affirmons la nécessité pour la pensée chrétienne de rencontrer les autres images du monde et d'être rencontrée par elles, tout en reconnaissant qu'elles sont toutes provisoires.

IIe thème: Les énoncés religieux sont totalement indépendants du discours rationnel.

La capitulation devant la soi-disant primauté de la pensée moderne prend deux formes: l'une consiste à subordonner les énoncés religieux à la rationalité scientifique; l'autre, en identifiant la raison et la rationalité scientifique, élimine en même temps les é-

noncés religieux du domaine du discours rationnel. Si maintenant on traite les énoncés de foi comme s'ils n'étaient que des énoncés au sujet du croyant lui-même, le résultat est une religion de pure subjectivité. Nous rejetons les deux formes de cette capitulation.

IIIe thème: Le langage religieux se réfère à l'expérience humaine et à rien de plus; donc, Dieu est la plus noble création de l'humanité.

La religion apparaît ainsi comme un ensemble de symboles humains et même de projections humaines. Nous rejetons l'affirmation qui voudrait qu'elle ne soit que cela. Ce qui est en jeu ici est en fait la réalité de Dieu: nous n'avons pas inventé Dieu, c'est Dieu qui nous a inventés.

IVe thème: Jésus ne peut être compris qu'en termes de modèles contemporains d'humanité.

Ce thème suggère un renversement de l'"imitation de Jésus-Christ". C'est-à-dire qu'on fait de l'image de Jésus le reflet de l'image de l'excellence humaine qui est véhiculée dans la culture ou dans la contre-culture. Nous ne nions pas que tous les aspects de l'humanité soient illuminés par Jésus; il est même nécessaire au caractère universel du Christ qu'il soit perçu en liaison avec les traits de l'univers du croyant. Mais nous rejetons toute servitude à l'égard de métaphores relatives, provisoires et fréquemment idolâtres. On ne peut pas interpréter Jésus, ni les Ecritures ni la tradition chrétienne, sans référence à l'histoire dont ils font partie. Sinon, on risque d'exploiter la tradition sans la prendre au sérieux.

Ve thème: Toutes les religions sont également valides; le choix entre elles n'est pas une question de certitude à l'égard de la vérité, mais de préférence personnelle d'un style de vie.

Nous reconnaissons notre humanité commune et l'importance d'explorer et de confronter toutes les manifestations de la recherche de Dieu. Mais, en même temps, nous rejetons ce thème, qui nivelle les divergences et ignore les contradictions. En agissant ainsi, on obscurcit la signification de la foi chrétienne et on ne respecte pas l'intégrité des autres fois. La vérité importe; par

conséquent, les différences entre religions sont très importantes.

Vie thème: La réalisation de soi-même et la fidélité à soi constituent la signification intégrale du salut.

Le salut contient une promesse de réalisation humaine, mais identifier salut et réalisation humaine risque de banaliser la promesse. Nous affirmons que le salut ne peut être trouvé qu'en Dieu.

VIIe thème: Puisque ce qui est humain est bon, le mal peut être adéquatement compris comme l'échec de la réalisation des possibilités humaines.

Ce thème est une invitation à mal comprendre l'ambivalence de la vie humaine et à sous-estimer l'omniprésence du péché. Paradoxalement, en minimisant l'énormité du mal, ce thème compromet la lutte tenace contre des maux sociaux ou individuels bien définis.

VIIIe thème: Le seul but du culte est de promouvoir la réalisation de la personne et de la communauté.

Le culte promet sans doute des valeurs personnelles et communautaires. Mais, avant tout, il est réponse à la réalité de Dieu et il naît du besoin et du désir de connaître, aimer et adorer Dieu. Nous adorons Dieu parce que Dieu est adorable.

IXe thème: Les institutions et les traditions historiques sont oppressives et opposées à notre vraie humanité; donc, il faut s'en libérer pour vivre une vie authentique et une authentique religion.

Les institutions et les traditions sont souvent oppressives. Et c'est pourquoi elles doivent être soumises à une critique incessante. Mais la communauté humaine requiert des institutions et des traditions. Sans elles, la vie dégénère en chaos et en nouvelles formes de servitude. La poursuite moderne de la libération de toute contrainte sociale ou historique est finalement déshumanisante.

Xe thème: Le monde doit fournir l'agenda de l'Eglise. Les programmes

sociaux, politiques et économiques en vue d'améliorer la qualité de la vie sont finalement normatifs pour la mission de l'Eglise dans le monde.

Ce thème recoupe transversalement l'éventail politique et idéologique. Sa forme demeure la même, qu'il s'agisse de soutenir les valeurs de l'"American way of life", le socialisme ou la conscientisation. L'Eglise a le devoir de dénoncer les oppresseurs, d'aider les opprimés dans leur libération et de chercher à guérir la misère humaine; ainsi, la mission de l'Eglise coïncide parfois avec les programmes du monde. Mais les normes de l'activité de l'Eglise découlent de sa perception de la volonté de Dieu sur le monde.

XIe thème: Insister sur la transcendance de Dieu est un obstacle au souci social et à l'action sociale chrétienne, et même peut être incompatible avec ce souci et cette action.

Cette position entraîne certains à déprécier la transcendance de Dieu. D'autres, s'appuyant sur une fausse transcendance, se retirent dans une religion privatisée et négligent la responsabilité personnelle et sociale envers la cité terrestre. Si on se place dans une perspective biblique, c'est précisément la foi en un règne de Dieu sur tous les aspects de la vie qui amène les chrétiens à s'engager pleinement dans la lutte contre les structures oppressives et déshumanisantes et contre les manifestations de racisme, contre la guerre et l'exploitation économique.

XIIe thème: La lutte pour une humanité meilleure réalisera le royaume de Dieu.

La lutte pour une humanité meilleure est essentielle à la foi chrétienne et elle est inspirée par la promesse biblique du Royaume. Mais des êtres humains imparfaits ne peuvent pas créer une société parfaite. Le Royaume de Dieu dépasse toute utopie concevable. Dieu a ses projets qui dépassent les nôtres et qui nous surprennent, à la fois par le jugement et par la rédemption.

XIIIe thème: La question d'une espérance au-delà de la mort est sans im-

portance ou à tout le moins marginale dans la compréhension chrétienne de la réalisation de l'homme.

Ceci est la capitulation finale devant la pensée moderne. Si la mort est le dernier mot, alors le christianisme n'a rien à dire sur les questions fondamentales de la vie. Nous croyons que Dieu a ressuscité Jésus d'entre les morts et "nous sommes convaincus qu'il n'y a rien dans la vie ni dans la mort, dans le royaume des esprits ou des pouvoirs super-humains, dans le monde présent et dans le monde à venir, dans les forces de l'univers, supérieures ni inférieures, rien dans toute la création qui puisse nous séparer de l'amour de Dieu dans le Christ notre Seigneur" (Rom. 8, 38-39).

Analyse et commentaires de Julien Harvey, pp. 146-148.

Ceux d'entre nous qui sont familiers de la théologie des siècles passés se sentent déjà sans doute mal à l'aise devant ce texte. Il rappelle un genre littéraire bien connu, celui des anathèmes conciliaires ou des condamnations de la culture moderne dans le Syllabus. La difficulté de tels textes est d'abord qu'ils peuvent être facilement récupérés, en particulier par des militants du retour en arrière ou du *statu quo*. Une deuxième difficulté tient au fait que, même s'ils ont leur utilité, ils sont peu créateurs. On peut regretter que les auteurs n'aient pas présenté leurs thèmes comme des avenues fermées, en le démontrant, au lieu de les rejeter tout simplement. Et cela, d'autant plus que la démonstration qui suit la formulation de chacun des thèmes est souvent faible ou unilatérale; on a évidemment voulu faire bref, mais cette brièveté aurait dû manifester plus de sérénité.

Cette perception d'ensemble suggère un refus global. Cependant, devant un effort intéressant pour saisir sur le vif des thèmes de la théologie vivante, il est plus valable de penser à un effort de prospective. C'est dans cette perspective que je me place, sans vouloir évaluer de façon critique la validité du document de Hartford pour le milieu même où il a été rédigé. Une lecture prospective en contexte québécois me semble plus utile.

Culture moderne et foi chrétienne

Même s'ils semblent disparates, les thèmes se laissent regrouper en trois blocs: culture, homme, société. *Le premier bloc (thèmes 1-5) est centré sur notre confiance en notre culture et sur notre méfiance à l'égard d'un rattachement au passé.* Cela peut sembler étrange, lorsqu'on observe la proliféra-

tion des mises en question de la culture actuelle. Pourtant, je crois que le premier thème est bien vivant chez nous, au Québec, mais en un sens différent de celui auquel songent les auteurs américains. Notre rejet, parfois systématique, de tout ce qui a précédé notre révolution culturelle des années soixante nous amène parfois à une perception assez mince de la réalité. Je pense en particulier à notre attitude présente à l'égard de la philosophie; après n'en avoir eu qu'une, parfois approfondie, parfois suivie de façon servile, nous sommes trop souvent passés à un éclectisme qui n'apporte guère de support à notre réflexion et présente souvent des obstacles illusoire à une foi chrétienne.

Le deuxième et le troisième thème, concernant *l'absence de raccord entre le discours rationnel et le discours religieux* ainsi que l'expérience humaine conçue comme un cercle fermé, ont certainement moins de prise chez nous que dans le monde anglo-saxon. Les courants philosophiques qui expliquent la présence de ces thèmes n'ont suscité que peu d'intérêt au Québec. Par ailleurs, une réflexion sur les thèmes cités peut inviter à une plus grande rigueur dans la démarche pastorale et catéchétique.

Le quatrième thème, celui qui veut que *Jésus ne soit connaissable qu'en termes de modèles contemporains d'humanité*, est moins manifeste chez nous qu'aux Etats-Unis. Nous n'avons pas eu nos "Jesus Christ Superstar" ni nos "Jesus Freaks". Et l'image du Jésus guérillero n'a jamais occupé l'avant-scène ici. Par ailleurs, les lectures arbitraires de l'Evangile ne manquent pas et sont souvent le fait d'un manque de compétence professionnelle. L'accueil assez large de la science-fiction théologique autour du Jésus de l'histoire est un indice intéressant; il sera bon de voir quel sera, après la vague de popularité de Robert Ambelain, le suc-

cès de "Jésus, guerrier de l'indépendance" de Raoul Roy (Montréal, éd. Parti pris, 1975).

Le *pluralisme religieux* américain explique sans doute en grande partie le relativisme exprimé par le cinquième thème. Chez nous, les vieilles racines catholiques demeurent et en limitent l'action. Avec en plus l'ignorance des positions spirituelles, morales ou sociales des autres confessions chrétiennes et des autres religions. Plus souvent, la religion communautaire sera rejetée sans remplacement. Par ailleurs rejeter entièrement la réalité de ce thème chez nous serait trop facile; je ne citerai comme exemple que la croissance rapide de l'adhésion aux Rose-Croix dans des zones populaires de Montréal, ou le succès des Mormons dans le sud du Québec.

En termes de prospective, cette première tranche des thèmes de Hartford me semble suggérer d'évaluer de façon critique le décrochage culturel non sélectif que nous avons vécu depuis la fin de la guerre. Il ne peut s'agir en effet de revenir en arrière, de pleurer sur le bon Québec d'avant la télévision, ni de nous imposer de force une métaphysique; il s'agit de prendre au sérieux notre recherche d'un sens de la vie dans notre culture. Si une foi et une vie chrétienne doivent se reconstruire chez nous, elles ne pourront pas être appuyées sur un moment de notre culture et de notre histoire, ni sur une perception momentanée de Jésus-Christ dans un moment turbulent de notre histoire. Ceci vaut également pour notre éthique.

L'homme d'ici et la foi

Le deuxième bloc de thèmes des théologiens de Hartford (thèmes 6-9) concerne l'anthropologie actuelle, en particulier le nouveau Prométhée délivré de ses peurs et de ses servitudes. A mon avis, trois des quatre thèmes rejoignent directement l'homme québécois, autant et plus que l'homme américain (nous n'avons vécu ni la guerre du Vietnam ni Watergate!).

Concevoir le salut comme la simple réalisation de ses potentialités d'homme (thème 6), faire du péché le simple manque à cette réalisation (thème 7), cela est bien connu chez nous. Avec comme conséquence une grande résignation devant le peu de valeur de sa vie et une grande sérénité devant le mal qu'on fait ou dont on est solidaire. Cette déradicalisation de la foi chrétienne me semble être la contrepartie d'une accentuation trop forte, dans le passé, de la présence du péché. Mais le passage d'un homme hanté par la proximité du mal et éventuellement de l'enfer à un homme chrétien libre n'implique en rien la disparition de l'image tragique de l'homme qu'est l'image chrétienne. Les prophètes avaient peur d'un homme qui ne se reconnaît pas pécheur et qui centre sa vie sur la réalisation de lui-même. Socialement, nous devrions commencer à ressentir la même inquiétude devant la croissance chez nous du manichéisme, du sentiment d'innocence chez soi et de culpabilité chez les autres.

Le neuvième thème, sur le caractère oppressif de toute institution, mérite d'être considéré à part. Car il est étonnant pour un Québécois de voir arriver des Etats-

Unis une telle proposition! Il suffit d'avoir vécu quelque temps chez nos voisins pour constater qu'ils sont, plus que nous, naturellement soumis à la loi, à la tradition, à l'institution. Nous, Québécois, sommes plutôt faits pour l'institution légère, requérant une fidélité relative, laissant place à l'appartenance nominale et peu coûteuse. Quitte à nous mettre en situation de faiblesse par isolement et d'inefficacité par manque de coordination. Si nous avons tant souffert sur le plan ecclésial de la lourdeur de l'institution, c'est sans doute parce qu'elle nous venait en grande partie d'ailleurs, plus ultramontaine que gallicane. D'où la libération dans la marginalité pendant les dix dernières années, l'optimisme à l'égard d'une foi sans pratique, l'exploitation à sens unique de l'Eglise organisée lorsque le besoin s'en fait sentir. A l'heure actuelle, l'échec des mécanismes de remplacement se révèle davantage: le chrétien non institutionnel ne s'est pas développé chez nous; il est demeuré un marginal passif.

Sur le plan de la prospective, les propositions anthropologiques de Hartford me semblent inviter l'homme québécois à plus de lucidité devant sa vie et devant son action. En particulier, la dureté croissante du combat social chez nous lui apparaîtrait peut-être sous son vrai jour, non pas comme un hasard ou un mécanisme automatique, mais comme le résultat de l'appartenance innocente de chacun de nous à une phase ou l'autre de ce que Helder Camara appelle la "spirale de la violence": violence institutionnelle amenant violence insurrectionnelle et enfin violence répressive. A ce moment, il sera peut-être amené à sentir qu'il a besoin d'un salut gratuit, parce que le mal qu'il fait est plus qu'un accident de parcours. Et que l'institution est une garantie d'humanité, à condition qu'on critique constamment ce qui la rend oppressive.

Notre société et notre Eglise

La dernière section du manifeste de Hartford (thèmes 10-13) est centrée sur la nouvelle conscience sociale et aussi sur la mauvaise conscience née des "radical sixties". Une foi chrétienne trop fortement axée sur un autre monde et sur un salut individuel a amené le retour des Eglises sur le terrain socio-politique, sur le commencement terrestre de la vie sociale éternelle et parfaite. Ce qui est dénoncé ici, c'est l'envahissement entier du champ de conscience et d'action ecclésiales par le souci socio-politique (thème 10), la marginalisation de la transcendance de Dieu (thème 11), l'optimisme excessif concernant la réalisation du Royaume par nos efforts (thème 12), et, enfin, la perception de la dimension éternelle de la personne humaine comme marginale ou même non signifiante (thème 13).

Si on examine l'impact de ces thèmes sur la foi ecclésiale d'ici, il me semble qu'une observation s'impose dès le départ: ils sont plus vivants chez les agents pastoraux que chez les croyants en général. Le christianisme latin a depuis longtemps une tendance à se percevoir comme une évasion dans la vie future, en oubliant que la vie éternelle d'un croyant et d'une communauté de croyants est déjà commencée depuis le baptême et que le commencement du Royaume est déjà ici. Même si nous avons eu chez nous des efforts d'instauration d'un ordre social chrétien, ils n'ont jamais eu l'envergure des entreprises anglo-saxonnes ou allemandes d'incarnation socio-politique du Royaume, depuis l'implantation calviniste genevoise jusqu'à

ABONNEMENTS-CADEAUX

Plusieurs missionnaires, prêtres, religieux et religieuses du Canada, s'intéressent à *Relations*, mais bien souvent, pour des raisons financières, — on le comprend, — ne peuvent payer un abonnement.

Certains de nos lecteurs ont répondu avec générosité à notre appel de payer de tels abonnements. Cet appel, nous le renouvelons encore: certains d'entre vous accepteraient-ils d'offrir à des missionnaires un abonnement qu'ils nous disent apprécier grandement? Merci.

Voici, à titre d'exemple, quelques lettres.

Je vous dis un mot de remerciement pour l'envoi (gratuit) de la revue Relations.

Je ne sais qui a eu cette bonne idée et qui en défraie le coût, mais de toute façon je vous en suis bien reconnaissant. Plusieurs autres Pères Blancs canadiens la reçoivent et se demandent "d'où-ce-que ça d'vient".

Je suis certain que cet envoi est apprécié. "Relations" nous aide à garder le contact avec "chez-nous", ce qui inclut pays et Eglise..., ainsi qu'au renouvellement des idées, pour suivre ce monde québécois en changement. Au retour, nous serons moins dépaysés.

Encore une fois un grand merci pour moi et... pour les autres bénéficiaires de "Relations" au Malawi.

R.T., p.b.

Lilongwe, Malawi.

J'ai reçu avec GRAND plaisir avis que des amis me procuraient pour un an votre revue canadienne, Relations. J'ai lu plusieurs articles avec profit, et surprise de constater le développement de plusieurs endroits du Québec.

J'écris ce mot de remerciement à ces bienfaiteurs.

M.F., o.m.i.

Roma, Lesotho.

Il y a quelques mois, j'ai commencé à recevoir votre revue que je puis faire circuler parmi les Pères et Religieux et Religieuses du Canada qui se trouvent ici.

J.P., c.s.c.

Chittagong, Bangladesh.

J'ai reçu votre revue Relations. Cordial merci. S'agit-il d'un numéro-réclame ou d'un cadeau d'un ami? Pourriez-vous me renseigner car mon nom et mon adresse sont très bien écrits.

Si quelques personnes charitables ont payé mon abonnement, je les remercie beaucoup. S'il s'agit d'une réclame, vous avez gagné... je payerai mon abonnement aussitôt que j'aurai votre réponse.

L.P.R., o.m.i.

Marseille, South Africa.

Comme je suis très contente de cet abonnement, j'aimerais transmettre à qui me l'a payé mon plus chaleureux "merci" pour ce cadeau instructif, ouvert sur l'Eglise et le monde, présent à la transformation profonde qui change la face de la terre.

M.D., mic.

La Paz, Bolivie.

Il me fait plaisir de venir vous remercier pour votre délicatesse à notre égard en nous envoyant gratuitement votre revue grâce à la générosité de certains lecteurs.

Personnellement, j'ai fait connaissance avec "Relations" lors de nos vacances au Canada en 1971 et j'en ai apprécié le contenu énormément.

Au nom des Soeurs et au mien (nous sommes six à Cochabamba) nous tenons à vous dire notre reconnaissance.

R.O., mic.

Cochabamba, Bolive.

l'installation puritaine aux Etats-Unis. Que les thèmes cités à Hartford se manifestent plus vivement chez eux n'a rien que de prévisible.

Chez nous, ils peuvent devenir objet de réflexion et de prospective, surtout pour les animateurs de communautés. **Le dynamisme évangélique de l'action socio-politique chrétienne requiert que l'agenda de l'Eglise comprenne d'autres objectifs et d'autres espérances que le combat social pour une meilleure qualité de vie et une plus grande justice sociale. Notre engagement socio-politique devient spécifique précisément à cause de notre foi en l'éternité de l'aventure humaine.** Et dans l'urgence de l'engagement de tous pour la justice, il est essentiel que nous considérons ce que les théologiens appellent la "réserve eschatologique", sur le fait que, à travers nos efforts, mais au-delà d'eux, le Royaume de Dieu est donné. Il serait par ailleurs regrettable que l'attention unilatérale aux thèmes de Hartford ramène les chrétiens d'ici à un fatalisme et à un désengagement devant l'incohérence de notre monde.

Le manifeste des théologiens de Hartford suscitera sans doute un débat intéressant. Il serait souhaitable que nous fassions plus qu'observer le débat. Par ailleurs, je ne souhaiterais pas voir des théologiens d'ici tenter le même effort dans les mêmes termes. Un colloque analogue pourrait avec avantage rechercher les thèmes inexplorés de notre culture qui devraient être ranimés pour qu'ils contribuent à une plus grande vitalité chrétienne et à une meilleure liaison de notre espérance et de notre avenir ici.

23 avril 1975.

RELATIONS

Une publication des Editions Bellarmin

8100, boul. Saint-Laurent, Montréal-H2P 2L9

Téléphone: 387-2541.

Prix de l'abonnement: \$7 par année.

Intimité, communion, participation: DE L'AUTRE AUX AUTRES

par Marcel Marcotte

Il n'est pas de vie chrétienne qui ne repose sur une *intériorité*. Intériorité de la foi, "qui sans violence, sans art, sans argument, nous fait croire les choses, et incline toutes nos puissances à cette croyance, en sorte que notre âme y tombe naturellement" (Pascal), au lieu de gaspiller son temps et ses forces à rebrousser sans cesse la pente de l'Esprit critique; à écarter, à grand ahan, les doutes, les soupçons dont la route est semée. Intériorité de l'espérance, qui nous entraîne à voir et saluer de loin, au bout du noir tunnel où nous nous avançons en titubant, un coin ensoleillé du monde de la promesse; d'une promesse dont nous savons, en dépit de toutes apparences contraires, qu'elle tend déjà, en nous et hors de nous, à son accomplissement. Intériorité de la charité, qui nous permet d'embrasser, selon le vœu de notre cœur, dans la ferveur et la transparence d'un même amour, - et ce Dieu lointain dont la terrifiante majesté consent à se cacher, et presque à s'abolir, derrière les traits rassurants et le sourire du Père des miséricordes; et ce Dieu proche, Jésus-Christ, qui, pour nous permettre de le voir, de l'entendre, de le toucher, de l'aimer tout ensemble comme un homme et comme le Verbe de vie, a planté sa tente - et sa croix - au milieu de nous; et pareillement tous nos frères et nos soeurs de la terre,

en commençant, selon l'ordre, par ceux dont l'existence est la mieux entremêlée avec la nôtre.

Voilà pourquoi, à l'origine de toute "conversion" authentique, et scandant la marche en avant du "pèlerin de l'absolu" que, par vocation, tout vrai chrétien ne peut jamais s'arrêter d'être, il y a d'abord des temps forts d'intimité avec Dieu; une rencontre initiale savoureuse, habituellement suivie de beaucoup d'autres, avec Quelqu'un qui est "en moi plus moi-même que moi", au cours de laquelle, comme la Samaritaine, chacun se découvre en même temps qu'il le découvre et qu'il est découvert par Lui. Vécus d'un coup, dans un instant presque brutal de grâce et de lumière, ou, plus souvent, étalés tout au long d'un cheminement obscur et silencieux dont le sens ne se révèle clairement qu'au terme, ces grands moments d'intériorité ont une valeur irremplaçable. Ils marquent la vie d'un sceau et laissent dans l'âme un souvenir qui - tel le *mémorial* que Pascal portait cousu dans la doublure de son habit - nourrit, aux heures difficiles, les certitudes de l'esprit et les fidélités du cœur.

Greffée sur cette intériorité première, et souvent quasi indiscernable d'elle, tant elle l'accompagne de près, jusqu'à paraître, dans certains cas, la précéder (comme il arrive que l'ombre d'un homme marche en avant de lui), il en existe une autre qui, déjà, marque le passage du dedans au dehors, en ce qu'elle est, déjà, une intériorité de *communion*.

On ne saurait mieux la comprendre et la définir que sous les espèces de l'amour humain.

Un homme, une femme, dans la force de leur âge, s'avancent seuls au milieu de la foule bruyante. Ils ont des yeux qui ne voient pas, des oreilles qui n'entendent pas, des poumons qui respirent mal et un cœur qui bat au ralenti dans leur poitrine trop étroite. Parce qu'en eux aucune lumière n'a encore lui, aucun chant n'a encore retenti; qu'ils étouffent de solitude et meurent de froid. Ils s'en vont, mornes et vides, tristes et lourds; arides et durs, parfois, comme des pierres, au milieu de la mer des hommes et de la mer des choses qui, pour eux, ne sont qu'un désert. Mais voici que, dans leur solitude, l'amour - si longtemps, si vainement, si douloureusement attendu - soudain éclate et que, partout où leurs pas les mènent, ils emportent avec eux une présence qui les habite et les fait vivre comme pour la première fois. Et parce que, désormais, ils ont un *dedans*, tout le *dehors* s'illumine. Dans les rues de la ville, ce ne sont plus des êtres sans visage et sans nom qu'ils croisent distraitement, ce sont des êtres de chair et de sang, des semblables humains vers lesquels un élan, une sympathie - une curiosité du moins - les attirent en secret. Second enchantement - car dans l'univers de l'amour, tout est lié, tout se tient, tout est un -, voilà que les créatures inertes et sans voix entonnent à leur tour leur cantique; que le monde entier s'emplit de signes et de paroles et commence à vibrer d'une vie mystérieuse, qui

est la vie même du coeur désengourdi qui palpète au milieu de lui.

Elle est retrouvée!
Quoi? l'Eternité.
C'est la mer mêlée
Au Soleil!

Rimbaud

Les sources sont toujours plus claires, les arbres plus forts, les fleurs plus belles, les oiseaux plus agiles quand c'est à deux qu'on les regarde, en se tenant par la main. "Un seul être vous manque et tout est dépeuplé". C'est vrai. Mais le contraire l'est encore plus: vous étreignez un seul être et vous tenez le monde entre vos bras.

LA BEAUTÉ A REDECOUVRIR

Pour celui qui croit, cette expérience - trop rare, hélas! parce que trop souvent contrarié - du passage du dehors au dedans et d'une communion toute neuve avec les personnes et les choses, se vit à travers la découverte - ou la redécouverte -, dans la foi espérante et aimante, de "l'éternelle enfance de Dieu" (Claudel), c'est-à-dire des aspects émerveillants de la révélation chrétienne.

Tard je t'ai aimée, Beauté si antique et si nouvelle, tard je t'ai aimée. Et pourtant tu étais dedans et moi dehors, où je te cherchais, en me ruant sans beauté vers ces beautés que tu as faites. Tu étais avec moi. C'est moi qui n'étais pas avec Toi.

Saint Augustin

On ne peut dire dans un langage plus simple et plus fort ce qu'est la conversion à l'intériorité. Ni à quelle condition elle s'opère. Le malheur de l'homme naît de ce qu'il est si violemment projeté ou attiré vers les "beautés" du dehors qu'il en oublie de rechercher, au plus profond de son esprit et de son coeur, cette Beauté qu'il y porte - comme un amour méconnu ou enfoui - sans le savoir, et qu'il y redécouvrirait, Dieu aidant, avec émerveillement et gratitude, s'il consentait seule-

ment à en payer le prix. Quel prix? Celui d'un renoncement à des beautés fragiles, à ces idoles que les hommes se fabriquent à eux-mêmes; celui d'un abandon confiant entre les mains toutes-puissantes et tout-aimantes de Dieu. Il faut que l'obstacle saute pour que la grâce passe; il faut que le moi s'efface pour que le Toi se montre; il faut que le silence règne pour que la Parole l'emplisse.

Ah, les voix, mourez donc, mourantes que vous êtes,
Mourez parmi la voix terrible de l'Amour.

Verlaine

UNE CONVERSION BIEN TRANQUILLE

Dans la vie des chrétiens moyens, les choses, d'habitude, sont plus simples. On dirait que la foi, presque toujours languide, frileuse et sans mordant sur l'existence quotidienne, n'attend - telle la Belle-au-bois-dormant le baiser léger de son Prince - qu'une occasion propice pour se réveiller et pour redevenir tout à coup extrêmement vivante. A la faveur d'une très grande joie ou sous le choc d'une très grande peine, voilà que les mots, les gestes, les sentiments routiniers, qui avaient perdu leur signification et leur saveur originelles, parce qu'ils ne faisaient plus - ou si peu - partie du vécu profond de l'existence, se remplissent à nouveau de chaleur et de sens, tandis que, dans le fond de l'âme, une Présence douce et insistante se réinstalle, dans laquelle tout ce qui n'est pas Elle - les personnes et les choses - s'éclaire d'un jour nouveau qui invite à l'amour et à l'action de grâce. Mystère d'une intimité et d'une communion retrouvées qui, même après que l'âme, un moment exaltée au-dessus d'elle-même, sera retombée, en apparence, dans sa torpeur ancienne, continuera obscurément à réchauffer par-dessous le foyer refroidi d'où quelque haute flamme, un jour ou l'autre, pourra renaître.

UNE COMMUNION OUVERTE

Et pourtant, l'intériorité n'est pas tout; elle serait même, au regard de la foi, fort peu de chose, voire le contraire de ce qu'elle a mission d'être, si, comme chez certains poètes, elle débouchait sur le narcissisme, la contemplation et l'adoration de soi-même dans le miroir glorifiant du langage; ou, comme chez beaucoup d'amoureux, sur cette espèce de solitude à deux, d'enfermement dans le bonheur non partagé, qui est une offense à la détresse des vrais solitaires et, davantage, une trahison de l'amour même qui, comme le soleil de la vie, tend irrésistiblement à s'irradier et se répandre. Une maison sans fenêtres ouvertes sur le monde n'est pas une vraie maison: tôt ou tard, pour ceux qui l'habitent, elle devient une prison; un feu qui se nourrit de soi, au lieu de s'étendre de proche en proche à tout ce qui l'entoure, n'est pas un vrai feu: tôt ou tard, faute d'aliments, il est condamné à s'éteindre; un amour qui n'est qu'un coeur-à-coeur et se refuse au partage n'est pas un vrai amour: tôt ou tard, pour n'avoir rien construit d'autre que soi-même, il perdra de sa douceur et de sa force, et finira par périr comme le serpent qui meurt en se dévorant la queue.

LE REGARD DE DIEU

Le Dieu de notre foi n'est pas "l'éternel célibataire des mondes", inaccessible et sourd à la prière humaine, qu'on a parfois imaginé; c'est un Dieu d'amour et de tendresse qui, dans l'intimité même et la communion ineffable des Trois Personnes, a trouvé ses propres raisons suffisantes de décréter, en même temps, que l'univers et l'homme seraient, et que, entraînés loin de Lui par leur participation mys-

térieure à un même péché, ils lui feraient retour, ensemble, à travers l'incarnation, la mort et la résurrection de son fils unique, Jésus-Christ.

Au centre de cette décision d'amour, il y a l'Homme. Vous et moi, sans doute, car tout homme est créé, personnellement, comme un monde et personnellement racheté comme si la Pâque n'avait eu lieu que pour lui: "Il m'a aimé et s'est livré pour moi", dit saint Paul. Mais, au-delà de vous, au-delà de moi, c'est à l'humanité tout entière, issue du même amour, enveloppée de la même tendresse, convoquée au même destin, que le salut est offert.

Ignace de Loyola, dans sa contemplation de l'Incarnation, nous montre, penchées sur les balcons du ciel, "les Trois Personnes divines regardant toute la surface ou la sphère de l'univers, remplie d'hommes et décidant "que la seconde Personne se ferait homme pour sauver le genre humain". Non pas un genre humain abstrait, à l'image de quelque idée platonicienne de l'homme; ni cette "humanité en général" dont Tolstoï avouait que, plus il l'aimait, moins il aimait les "hommes en particulier"; mais un genre humain concret, fait des hommes considérés "les uns après les autres" dans l'espace et le temps, "dans toute leur variété de costumes et d'attitudes: les uns blancs, les autres noirs; les uns en paix, les autres en guerre; les uns dans les larmes, les autres dans les rires; les uns bien portants, les autres malades; les uns qui naissent, les autres qui meurent; etc."

Qu'il est moderne et actuel - parce qu'éternel - ce regard d'amour et de pitié promené par Dieu sur le monde! Regard *dichotomique*, qui saisit l'homme non seulement dans la diversité, mais dans la contrariété de ses conditions: le riche en face du pauvre, le maître en face de l'esclave, le malheureux, le mal loti en face des bien nantis qui le dédaignent. Pour comprendre l'appel du Christ Seigneur et travailler, sous son Etendard, à l'instauration de son Règne, il faut regarder le monde avec ces yeux-là.

VIE CHRÉTIENNE, VIE PLURIELLE

Vivre chrétiennement, selon le Christ, aujourd'hui plus que jamais, c'est vivre au pluriel. C'est sortir des confins étouffants du moi où les passions mesquines, l'amour-propre et les soucis quotidiens nous emmurent; c'est élargir son esprit et son cœur aux dimensions du monde, les étendre, dans l'espace et dans le temps, jusqu'aux extrêmes frontières de la vie des hommes. Vers l'arrière, pour ressaisir et renouer le fil des vieilles et toujours neuves solidarités avec l'histoire de l'humanité en marche; vers l'avant, pour participer déjà, affectivement et effectivement, aux aspirations, aux besoins, aux espoirs qui la travaillent et la soulèvent en direction d'un avenir innommé; mais surtout vers l'aujourd'hui et l'ici des hommes qui se réjouissent ou qui peinent à nos côtés et dont, bon gré mal gré, nous partageons le destin.

Vivre chrétiennement, c'est arrêter de dire "je" pour dire "nous". *Nous*, bien sûr, aux êtres proches - époux ou épouse, parents ou enfants, compagnons de route ou de combat - auxquels nous sommes liés par le travail, l'amitié, l'amour, le sang. Mais *nous* aussi à cette immense humanité anonyme dont, à l'époque du "village global", nous entendons marcher les pas, crier les ventres et battre les cœurs à notre oreille, comme d'un mendiant innombrable qui frappe à notre porte. Ouvrir la porte, ouvrir les bras, ouvrir son cœur: voilà ce que le Christ attend de chaque chrétien aujourd'hui. Afin que, sur cette terre rétrécie, où les égoïsmes s'affrontent et les haines se heurtent, une semence de justice et d'amour soit déposée d'où, pour abriter les "oiseaux du ciel", Dieu fera surgir, au temps voulu, le "grand arbre" pacifique de son Royaume.

UNE COMMUNION DE PARTICIPATION

Nous le savons, désormais: le salut que nous avons longtemps - trop longtemps - cherché, que nous cherchons encore souvent - trop souvent - en nous seuls et pour nous seuls, c'est en communion participante avec les autres, tous les autres, que nous l'accomplirons; en épaulant leur effort comme, sans le savoir souvent, ils épaulent le nôtre; en les aimant assez, même s'ils ne nous aiment pas, pour défendre et promouvoir leur cause, chaque fois qu'elle est juste; en mêlant notre sueur à leur sueur, nos larmes à leurs larmes, notre sang à leur sang, pour que, dans ce partage des travaux et des peines, le profil sombre et le profil lumineux des événements du monde se fondent dans un même visage; qu'ils se révèlent, dès à présent, à celui qui croit au Christ, et petit à petit à celui qui n'y croit pas, pour ce qu'ils sont en vérité: l'envers et l'endroit du Royaume de Dieu en marche.

UN AUTRE MONDE À CONSTRUIRE

Un chrétien, aujourd'hui comme hier, c'est quelqu'un qui croit dans "un autre monde". Non pas seulement dans cet autre monde qui se situe à l'horizon extrême de la vie et du temps, mais dans un monde des hommes qui n'a jamais vu le jour et qu'il est capable d'imaginer, de désirer, de rechercher, avec et pour ses frères, pour la vie d'ici et le temps d'aujourd'hui. Et qui retrouve ses manches pour le faire exister. Parce que, déjà, le Christ est ressuscité - alleluia! - et qu'il faut bien que, en ceux et par ceux qui ont "vu sa gloire", quelque chose de sa nouveauté et de son impéris-

sable jeunesse rayonne sur la terre où sa croix fut plantée. Un autre monde, une autre humanité; un homme libéré du poids terrible des choses et rendu capable de voir plus loin que l'argent, le plaisir, le pouvoir, les réussites terrestres dans lesquelles l'âme s'engluait; un homme au coeur converti qui renonce aux fausses opulences pour aspirer aux "biens les meilleurs"; mais un homme, également, délivré des chaînes de l'inégalité, de l'injustice, de l'oppression, de la faim, de la peur, qui tiennent aussi l'âme captive; un homme débarrassé du fardeau des structures économiques, sociales, politiques qui l'écrasent, et redevenu par là-même libre d'affronter ses vrais problèmes: la quête du bonheur, la recherche du sens de la vie, de l'amour, de la souffrance, de la mort -, voilà ce qui est à recréer, ici et aujourd'hui, pour que, dans le déjà-là du Royaume des cieux, les hommes savourent l'avant-goût et entendent l'appel du *pas-encore* vers lequel ils cheminent.

UNE LIBÉRATION POUR TOUS

"Je tends les bras à mon Libérateur", disait Pascal. Cette libération, à la manière de son époque, il l'attendait bien trop sous la forme d'une libération personnelle du péché, des passions et de l'angoisse de vivre: "J'ai versé telles gouttes de sang pour toi." Pour regarder le monde avec les yeux de Dieu, il faut rêver d'une libération plus large, d'un salut plus universel, qui n'atteint chacun qu'à condition de s'étendre à tous. Un chrétien, aujourd'hui, c'est quelqu'un qui croit que l'enjeu suprême de sa vie est mystérieusement mis en cause quand, au Vietnam, les populations apeurées fuient en désordre sur les routes pour échapper à la mitraille, au viol, à la torture, à l'assassinat, aux exécutions sommaires; quand des millions d'êtres humains sont morts ou mourront de faim au Bengale et

au Sahel, à l'heure où sur nos tables et dans nos poubelles de riches, les nourritures s'amoncellent ou pourrissent; quand, chaque jour, derrière les portes closes d'un logis mal éclairé ou d'une clinique étincelante, des "tricoteuses" aux mains sales ou des avorteurs aux mains propres tuent dans le sein de leur mère des milliers de vies commençantes qui, sur leur gouttelette impalpable, portaient une partie de l'avenir du monde; quand des enfants sont battus à mort par leurs parents et des parents vieilliss abandonnés par leurs enfants; quand, à peu près partout dans nos pays et dans le monde, les individus et les peuples riches continuent de s'enrichir, tandis que les pauvres s'enfoncent dans une misère plus noire. Un chrétien, aujourd'hui, c'est quelqu'un qui croit que son salut à lui, dans la foi, l'espérance et l'amour, passe par ses frères humains, proches ou lointains, amis ou ennemis, qui ont besoin de son témoignage, en paroles et en actes, pour ne pas désespérer d'eux-mêmes et des autres; pour croire, à leur tour, que l'Amour existe. Car le Christ, dans le malheur, l'oppression et l'humiliation des hommes, "sera en agonie jusqu'à la fin du monde: il ne faut pas dormir pendant ce temps-là" (Pascal).

LA TENTATION DE L'INTIMISME

Face à ces exigences d'incarnation, il semble que, dans certains milieux chrétiens très protégés, tende actuellement à se développer, en marge et à rebours du grand élan de renouveau qui porte l'Eglise à la rencontre du monde, une sorte de spiritualité de serre-chaude, de cénacle, de ghetto, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est anachronique et s'intègre mal aux perspectives d'une militance chrétienne réaliguée sur les besoins de l'homme d'ici et d'aujourd'hui. Au II^e siècle,

déjà, Celse caricaturait la foi chrétienne dans l'histoire du salut dans des termes qui montrent combien certaines formes d'*intimisme spirituel* peuvent être rebutantes pour les gens du dehors.

Les juifs et les chrétiens sont à mes yeux comme un tas de chauves-souris ou de fourmis sorties de leur retraite, ou de grenouilles assemblées au bord d'un marais, ou de vers qui tiendraient séance au coin d'un fumier et se diraient les uns aux autres: C'est à nous que Dieu révèle et annonce toutes choses. Il ne se soucie point du reste du monde, nous sommes les seuls êtres avec lesquels il commerce, c'est à nous que toutes choses sont soumises: la terre, l'eau, l'air, les astres. Comme il est arrivé à certains d'entre nous de pécher, Dieu lui-même viendra ou il enverra son propre Fils pour consumer les méchants et nous faire participer à la vie éternelle.

Celse, Or. IV, 23

Une fois faite la part de la hargne et du fiel dans ces propos, il n'en faut pas moins retenir la leçon. Les chrétiens, pris individuellement ou en groupes, ont à se garder contre la tentation des spiritualités closes; de l'intériorité conçue et vécue, trop intensément ou trop exclusivement, comme un seul à seul avec Dieu ("moi et mon créateur"), ou comme un rassemblement de semblables, davantage tournés les uns vers les autres, dans la chaleur des convictions partagées, que vers l'autrui étranger ou hostile qui bat la semelle dans le froid du dehors. En dépit du prix inestimable traditionnellement attaché aux valeurs d'ascèse et de contemplation, il n'est pas certain que l'oratoire et le cloître soient, à l'heure présente, les lieux par excellence de la rencontre avec Dieu. Il est encore moins certain, du point de vue d'une militance chrétienne, que la préférence accordée au coude-à-coude et à la fraternisation entre proches sur le face-à-face avec les déviants ou les distants, réponde actuellement aux intentions premières de Dieu; qu'elle ne constitue pas, poussée trop loin,

un contre-signe plutôt qu'un sacrement de sa présence dans le monde.

Familles, je vous hais, foyers clos, portes fermées, possession jalouse du bonheur!

André Gide

Méfions-nous du confort, même spirituel: il va dans le sens de la pesanteur, il entraîne vers la facilité; il engourdit l'âme en la consolant, il l'ensommeille en l'entourant de sécurité. Il faut à notre temps des chrétiens aux jarrets vigoureux, qui aiment mieux remonter que descendre les pentes, et qui trouvent plus de joie à relever les défis que, du dehors, le monde leur lance, qu'à macérer dans les délices des harmonies du dedans; des chrétiens qui ne se contentent pas d'assister, les bras ballants et le cœur tranquille, aux événements du monde, comme s'ils étaient debout sur l'autre rive d'un fleuve, mais qui, dans leur rôle et à leur rang, travaillent à en influencer le cours.

POUR DES COMMUNAUTÉS OUVERTES

Aucune communauté chrétienne, quelle qu'elle soit - communauté de base, rassemblement charismatique, famille religieuse - ne peut ni ne doit être une simple communauté fraternelle, où l'union des esprits et des cœurs est cultivée assidument, avec des soins exquis. Parce que chacune est toujours, en fin de compte, une cellule d'Eglise, et donc, à divers titres et à différents degrés, une communauté apostolique, tournée vers le dehors et animée par un esprit de service et de conquête. "Voyez donc comme ils s'aiment", disaient les païens et les juifs émerveillés en regardant vivre les premiers chrétiens. Oui, mais voyez aussi comment, à partir de cette communion dans l'amour du Christ et la charité fraternelle, ils luttent contre la synagogue et l'empire, ils se font égorger pour

rendre témoignage à la vérité qui les a réunis, ils quittent "père et mère, époux ou épouse, frères et soeurs" pour annoncer au monde, qui la refuse, la "bonne nouvelle" du salut: *Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique... Les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux marchent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés.*

LES DEUX VOLETS DE L'ÉVANGÉLISATION

Une intériorité qui tend vers la communion et s'achève dans la participation; un amour né dans le silence et le tête-à-tête avec Dieu qui, de lui-même, s'ouvre au monde et se traduit irrésistiblement en paroles, en actes, en engagement pour "le salut de tous les hommes et de tout l'homme" (saint Ignace): telle est la double dimension, intérieure et extérieure, de l'existence chrétienne. Tel est aussi le double visage de l'évangélisation.

Plus encore que de tout le reste - la faim, la maladie, la pauvreté, l'injustice, la trahison, les deuils - les hommes meurent d'épuisement intérieur, de la tristesse de ne pas comprendre la raison de leur souffrance, le but de tout ce qui leur arrive, le sens de ce vaste monde cruel qui les écrase, eux, les innocents. (Car, riches ou pauvres, grands ou petits, puissants ou désarmés, nous nous entêtons tous, sous le fouet du malheur, à nous croire innocents, bien qu'aucun de nous ne le soit jamais.) C'est pour cela qu'il faut, intérieurement, les évangéliser tous de la même manière. En leur chantant à tous "la chanson qui berce la misère humaine"; en leur faisant connaître à tous l'amour du Père qui *compte chaque cheveu tombé de notre tête*, l'amour du Fils qui est mort et ressuscité pour que *nous ayons la vie éternelle*, l'amour de l'Esprit-Saint que

Dieu a répandu dans nos cœurs afin que notre espérance ne soit jamais déçue.

Cependant, l'espérance chrétienne serait un opium si elle ne devait servir qu'à désamorcer les conflits qui naissent entre les hommes du fait de la domination des faibles par les forts; si elle ne débouchait pas, au contraire, chez ceux qui en sont les hérauts, sur un engagement extérieur résolu pour rendre à tous, surtout aux plus démunis, la terre plus habitable. "La promotion de la justice fait partie intégrante de l'évangélisation." (Dernier Synode des Evêques)

Ainsi donc, du dedans au dehors, de l'Autre aux autres, le passage s'opère, préparant le retour des autres à l'Autre par où le cercle de l'Amour se referme. Tout cela est normal et nécessaire. La rencontre personnelle ou communautaire de Dieu a beau donner le désir - et l'illusion - d'un monde chaud, abrité et douillet, le monde véritable, avec ses tourments, y pénètre toujours quand même, en la personne des humains qui s'y retrouvent. Nous ne pouvons ni ne devons jamais échapper à cette humanité qui nous enserme et nous presse de tous les côtés, comme les feuilles, naguère, se pressaient autour de Jésus. Nous ne pouvons ni ne devons jamais rester étrangers à ses tensions, à ses colères, à l'impatience avec laquelle elle nous pousse vers son but. Pour la simple raison que, bon gré mal gré, nous la portons avec nous et qu'elle nous porte en elle, pour nous emmener peut-être là où, consciemment, nous ne voulons pas aller, mais où il faut que nous allions quand même pour faire se rejoindre, sous la mouvance du même amour, le Royaume d'en-haut et le Royaume d'en-bas.

IRRESPIRABLE, HÉROÏQUE... ET LOUFOQUE

par Georges-Henri d'Auteuil

Trois moments du théâtre à Montréal: **La Maison de Bernarda Alba** (Frederico Garcia Lorca), par la Compagnie des deux Chaises; **Antigone** (Sophocle), par la Nouvelle Compagnie théâtrale; **L'autre Don Juan** (Edoardo Manet), par le Théâtre du Nouveau-Monde.

La Maison de Bernarda Alba

Du tempérament espagnol, Frederico Garcia Lorca a surtout exprimé le côté âpre, rigoureux, ombrageux, souvent excessif. *La Maison de Bernarda Alba* nous en donne une preuve de plus. L'amour et l'honneur ont toujours été les thèmes préférés du théâtre espagnol, souvent dans le conflit qui en fait la source de drames fréquents et de nombreuses victimes, comme la belle et jeune Adela, une des filles de l'impérieuse Bernarda Alba.

En fait, cette Bernarda, plutôt qu'une mère, était une sorte de garde-chiourme et sa maison, une prison où elle enfermait ses filles à l'abri du monde et de ses tentations. Prison qui devient vite un nid de vipères enroulées les unes sur les autres et cherchant à se déchirer. C'est la triste histoire de cette maison et de ses occupants que Lorca nous raconte dans cette pièce, une des dernières qu'il ait composées et qu'André Brassard a présentée sous les auspices de la Compagnie des deux Chaises.

C'est donc une histoire de femmes. Encore une spécialité de Lorca. Mais de femmes qui n'ont rien à envier aux hommes avec l'expression de la haine, de la jalousie, de la méchanceté. Sur ce point, égalité parfaite bien acquise! Pourtant pas de libération. Au contraire, oppression étouffante, tyrannique. Et par une femme, une mère, gardienne, prétend-t-elle, de la di-

gnité, du bon renom de la famille dont elle est maintenant responsable, depuis la mort de son époux. Si vous ajoutez à cela la traditionnelle mentalité d'une certaine Espagne austère et intransigeante, vous pouvez imaginer l'atmosphère irrespirable de cette Maison. Vraiment, je préfère encore être un homme!

Avec sa voix facilement froide et dure, Kim Yaroshevskaya campe une Bernarda farouchement autoritaire, orgueilleuse et sûre d'elle-même, que rien ne fait flancher pas même l'échec qu'elle refuse et rejette d'un geste péremptoire. Une statue de pierre comme les murs de sa maison. Avec sûreté, elle mène le jeu sans aucune hésitation, appuyée en sourdine par sa vieille servante qui la déteste et pourtant la sert depuis longtemps, Monique Mercure (qui fait d'ailleurs trop jeune), la seule, dans la maison, qui puisse parler à Bernarda et s'en faire écouter, sans pourtant l'influencer. L'Adela de Ginette Morin sait crier, avec violence, son désir d'évasion et précipiter sa cause vers l'amour, même sur les brisées de sa soeur Angustias. Les autres s'agitent dans la crainte, le désir et la résignation.

Dans un décor austère et dépouillé de Guy Neveu, André Brassard a conçu une mise en scène pleine de mouvement, de va-et-vient rapide qui exprimait visuellement la vive agitation et les tumultes intérieurs de l'âme des personnages. Mais moins plaisante est sa manie de doubler l'action de la scène par celle des coulisses où l'on voit les comédiens attendre ou organiser leur future entrée. Quand je cause avec des amis dans un salon, je ne prise guère d'assister au brouhaha des préparatifs culinaires dans la cuisine. En fait, au théâtre, tout mon intérêt est centré sur le jeu scénique et le dépaysement qu'il me procure. Psychologiquement, c'est une erreur de m'en détourner en brisant l'illusion qui m'enchant.

Michel Garneau (encore une autre manie à la mode) a adapté à la québécoise la traduction française d'André Bellamich, heu-

reusement, cette fois, sans trop de dégâts. Quelques mots proprement de chez nous, comme "cavalier" pour indiquer le petit ami d'une demoiselle, ne jureraient pas trop dans le décor espagnol de la pièce. Mais cette manière de faire comporte un sérieux danger: celui de dénaturer l'esprit d'une oeuvre, d'en détruire l'originalité en lui substituant un plaquage insolite étranger.

L'Antigone de Sophocle

A cause de la somme de pathétique qui se dégage de leur vie, certaines personnes attirent particulièrement l'attention des historiens ou des poètes qui aiment à raconter ou chanter leurs exploits ou bien leurs malheurs. La fille du roi Oedipe en est un exemple connu et après Sophocle son chantre attitré et merveilleux, Antigone et son sort pitoyable ont ému et intéressé nombre d'écrivains. Mais pour découvrir le vrai visage douloureux d'Antigone, il faut revenir sans cesse à Sophocle, à son sens du tragique et aussi de la religion qui donne une grandeur surnaturelle à cette faible jeune fille se proclamant incapable de "violier les lois des dieux", lois "immuables, éternelles". Ce caractère d'Antigone dans la pièce de Sophocle est le plus fondamental et le plus vrai, même si on a voulu parfois élever la jeune fille au rang de symbole de tous les contestataires du monde. Son action est profondément religieuse et rappelle l'attitude de Pierre et des autres apôtres devant le Sanhédrin, ou des martyrs face aux tyrans, préférant servir Dieu plutôt que les hommes, même au prix de leur vie.

Comme à notre époque encore, soi-disant démocratique et tolérante, persistent toujours des pouvoirs oppressifs qui cherchent de toutes manières à juguler les libertés les plus légitimes, surtout religieuses et morales, Antigone se présente à nous comme un exemple stimulant, très opportun. L'**Antigone** de Sophocle a donc été un choix heu-

reux de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, comme conclusion de cette saison et adieu à la vénérable salle du Gesù, offert à sa jeune et fidèle clientèle que l'on ne convoque pas souvent à se hausser jusqu'à l'héroïsme.

Une chance assez rare a favorisé la NCT: la rencontre, en la personne de Roger Citerne, d'un spécialiste à la fois en grec et en théâtre, ce qui nous a valu une traduction juste, précise, nerveuse, parfois lyrique dans les chœurs, en même temps que naturelle et facile à exprimer par les comédiens. D'autre part, Yvan Canuel, dans sa mise en scène, ne s'est pas livré à de folles innovations, sous prétexte, comme on dit, de dépoussiérer l'oeuvre. Il s'est attaché à dégager les lignes de forces des personnages, leur vérité profonde, leurs raisons de vivre ou de mourir, d'accomplir leur destinée tragique. Ainsi, l'accessoire, l'insolite n'ont pas pris le pas sur l'essentiel et la pièce en est sortie plus lumineuse et plus forte.

Grâce aussi, bien sûr, aux comédiens de la Nouvelle Compagnie Théâtrale. A mon sens, Hélène Loïselle a très bien su exprimer combien une Antigone était habitée d'une nécessaire mission divine: accorder une honnête sépulture à son frère Polynice selon les lois des dieux, mais aussi désespérée de subir, à son tour, le fatal sort des Labdacides, sa famille, sans participer aux joies toutes proches de l'hyménée et de la maternité. Donc un personnage humain. - Sans mièvrerie, Françoise Graton a été une Ismène qu'épouvante le pouvoir civil et qui se juge bien jeune et impuissante pour l'affronter.

Créon, le nouveau roi de Thèbes depuis la mort d'Étéocle et Polynice, morts à la guerre, est l'image de l'ambition satisfaite de posséder la puissance totale, qui prétend briser toute opposition. Dur, violent, inflexible, Gilles Pelletier a incarné avec justesse ce personnage orgueilleux, qui se croit seul en possession de la sagesse. Il en devient cruel, brutal, acharné à faire le malheur des siens et causer sa propre chute. Un personnage tragique, à la grandeur d'Oedipe. - Pascal Rollin a défendu avec chaleur et sincérité la cause de sa fiancée Antigone, contre son père, Créon, jusqu'à le condamner et le braver. A cause de contraintes du théâtre grec qui refusait la représentation sur scène de manifestations trop réalistes ou sanglantes, les auteurs dramatiques devaient confier à des personnages épisodiques le récit d'événements extérieurs. Ainsi, le Garde, Georges Groulx, vient raconter la tentative d'Antigone d'ensevelir son frère, dans un langage de soldat peu habitué au raffinement et Jean Brousseau, en *Messenger*, narre le malheureux sort d'Hémon et d'Eurydice, l'épouse de Créon, que le divin Tirésias avait prédit par la bouche de Jean Dalmain, de retour sur la scène du Gesù où il s'était illustré naguère avec Jean Gascon et la troupe du T.N.M.

Pour célébrer convenablement la fin de l'oeuvre humaniste et culturelle de la salle académique du Collège Sainte-Marie, il ne pouvait être plus opportun d'y faire entendre, du fond des âges, la puissante et immortelle voix de Sophocle chantant la fière et héroïque Antigone.

L'autre Don Juan

L'écrivain cubain-français, Edouardo Manet, ne coule pas son oeuvre dramatique dans un même moule. Ainsi, entre *Eux*, représentée l'an dernier au TNM, et sa création actuelle au Rideau Vert, *l'autre Don Juan*, c'est le jour et la nuit. La première pièce avait plutôt déçu et déconcerté par son action étrange frisant l'incohérence. Celle-ci nous montre un Manet loufoque, rigolo, populaire et surtout sans aucune prétention philosophique. D'ailleurs il l'a déclaré: le théâtre, pour lui, n'est aucunement une tribune idéologique. Et c'est tant mieux en cette époque où tout un chacun se croit prophète, mage, gourou et quoi encore!

Avec *l'autre Don Juan*, l'auteur nous transporte, bien sûr, en Espagne, mais, au contraire de Lorca, dans une Espagne fantaisiste, romanesque et fort gaie. En dépit, pourtant, d'interdictions et de défenses, annoncées au début de la pièce, de toutes manifestations théâtrales, source de la corruption des bonnes moeurs. Ce qui ne fait pas du tout l'affaire d'une troupe de comédiens ambulants, héritiers de la *comedia del'arte*, qui tirent leur subsistance du théâtre. Heureusement, Marius, le chef de la troupe, se dit possesseur d'un permis qui l'autorise à "jouer ce soir".

Mais quoi? Car, attention, la troupe est pauvre. Pauvre d'acteurs - cinq - sinon de talents. Pauvres de costumes, de décors. On ne peut donc pas se permettre de grandes machines. Et les comédiens devront se multiplier, même se travestir, peut-être, comme dans Shakespeare ou chez les Grecs. On opte enfin pour *les Murs ont des Oreilles*, pièce d'un auteur assez célèbre qui a l'heureuse idée d'arriver inopinément pour fournir le texte aux comédiens et jouer avec eux, sous les traits d'un Don Juan miteux, malingre, bossu et assez sot. Tout est prêt et la sarabande peut commencer.

Et vous, spectateurs, vous pouvez vous attendre à tout, sauf à de la froide logique. Non, Saint Thomas n'est pas de la partie! Ni Descartes. Mais l'invention cocasse, burlesque; mais l'exubérance, l'emphase des gestes; mais l'excès des sentiments et

des propos; mais les jeux d'une folle imagination, débridée, gaillarde, fantasque. Au point qu'à certains moments, on ne sait plus qui aime qui ni même qui est qui. Les personnages aussi se le demandent, mais ne s'en font pas pour autant, trop heureux de pouvoir "jouer ce soir". Jusqu'à l'arrivée intempestive de l'Alguazil, en pleine action. Un trouble fête qui risque de tout faire dérailler. De fait, alors, l'histoire s'enlise. On comprend encore moins où l'on va et on approuve Marius qui crie "qu'on le finisse ce maudit troisième acte". De peine et de misère, en tricotant, sautillant, trépignant, on en vient à bout par une chanson. Et la salle applaudit, heureuse et un peu... soulagée, des comédiens à demi exténués. Fin de la corrida!

Les meneurs de jeu de cette aventure dramatique sont surtout Jean-Marie Lemieux, un Marius à la voix fortement éraillée mais époustoufflant de vie, et Michelle Rossignol, femme-homme-femme à tour de rôle et bien d'autres choses encore: une sorte de Scapin endiablé qu'aucun obstacle ne rebute. - Edouardo Manet s'était chargé de la mise en scène de sa pièce. On peut dire que le mouvement a été parfaitement réussi, dans un rythme tout à fait espagnol, un peu échevelé toutefois et trépidant. Des trouvailles heureuses et souvent spectaculaires. Un entrain merveilleux qui faisait oublier les faiblesses de la pièce.

POUR UNE FOI CHRÉTIENNE PLUS DYNAMIQUE

Voulez-vous que votre foi devienne plus profonde, plus dynamique, plus engagée? Etes-vous prêt pour cela à consacrer huit jours de silence et de prière à une recherche personnelle de ce que le Seigneur attend de vous?

Si oui, le Centre Leunis (4,100 av. de Vendôme, Montréal) vous offre un type d'expérience spirituelle qui répondra peut-être à ce que vous cherchez: les Exercices spirituels de s. Ignace, guidés par le Père Ludger Brien, S.J. Le Centre vous offre aussi la possibilité de poursuivre cette expérience de 8 jours dans la vie quotidienne.

Cela vous intéresse? Pour de plus amples renseignements, communiquez avec: Lise Racicot: 481-2781 ou 481-1310; Suzanne Lapierre: 481-2781 ou 487-5399.

Prochaines retraites

● 21-29 juin

● 12-20 juillet

● 16-24 août

S'inscrire avant

● 30 mai

● 20 juin

● 25 juillet

CINÉMA QUÉBÉCOIS:

situation 1975

par Yves Lever

Les festivals ou semaines de cinéma québécois constituent toujours des moments privilégiés pour prendre le pouls de notre production globale ou d'un thème particulier (par exemple, la semaine du film sur les tablettes de l'an dernier). Sélectionnés comme représentatifs et rassemblés en quelques jours de visionnements, les films dessinent en mosaïque leurs tendances générales et lignes de force au niveau de la thématique et laissent percevoir les axes majeurs de toute l'industrie.

La dernière *Semaine du cinéma québécois*, tenue du 14 au 19 avril et organisée conjointement par le CEGEP Saint-Laurent et l'Atelier d'expression multidisciplinaire (ATEM), prenait une pertinence spéciale au moment où le projet de loi-cadre du cinéma est (enfin) déposé devant l'Assemblée Nationale. Cette Semaine qui, en une cinquantaine d'heures de projection, a rassemblé l'essentiel de la production récente (au moins au niveau des genres), a permis de dégager une série de considérations sur l'ensemble de notre activité cinématographique. Nul doute que les députés, et en premier lieu le ministre des Affaires culturelles, qui s'apprentent à voter la loi, y auraient obtenu une information de première main pour éclairer leur prochaine prise de décision. Mais quand on sait qu'ils ne se dérangent même pas pour une projection à leur intention de *Les Ordres*, sur le lieu de leur travail... Enfin, dégageons quelques-unes de ces considérations, parmi les plus importantes.

Les piastres d'Ottawa

En premier lieu, et on n'en a jamais eu de preuve plus évidente, l'existence du cinéma québécois dépend, pour sa plus grande partie, de l'argent du gouvernement fédéral.

L'O.N.F. pouvait se vanter, avec ses 34 films, de fournir environ soixante pour cent

de la programmation officielle. Notons de plus qu'à peu près tous les longs métrages présentés n'avaient pu d'abord être produits qu'avec l'aide de la S.D.I.C.C. (Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne), autre organisme du gouvernement fédéral. Ajoutons que quelques autres productions n'auraient jamais vu le jour sans des bourses de travail personnelles du Conseil des Arts. Finalement, l'organisation de la Semaine elle-même a pu bénéficier d'une subvention de ce même Conseil des Arts.

De sources de production proprement et exclusivement québécoises (gouvernementales, ACPAV, Ateliers Audio-visuels, petites maisons comme Québec Love, les artisans), il ne reste qu'environ 25 pour cent de la programmation. Si on s'interroge maintenant sur la part du gouvernement de Québec (par l'O.F.Q. et Radio-Québec), après déduction de ce qui n'a pu se produire que grâce à l'acharnement de quelques indépendants, elle ne serait plus que d'environ 10 pour cent. Ces chiffres de la Semaine ne correspondent sans doute pas aux pourcentages exacts de la production globale, mais ils disent assez bien quelle est la situation générale.

Ces éléments de statistiques démontrent à l'évidence que, pour ce qui touche le cinéma, et il devient de plus en plus clair que c'est la même chose dans les autres secteurs culturels, la "souveraineté culturelle" du régime Bourassa n'est qu'un slogan vide de toute réalité. Le premier ministre, ceux de l'Éducation et des Affaires culturelles parlent fort et multiplient les discours, mais pendant ce temps, Ottawa agit efficacement. La loi-cadre elle-même ne changera pas grand chose parce qu'elle ne s'attaque pas aux véritables problèmes de l'industrie, cela a été suffisamment montré ailleurs. De toute façon, à côté des mesures que le gouvernement fédéral entend bientôt mettre de l'avant (cf. *Rapport du Comité consultatif du Film au Secrétariat d'État*, dernier *Rapport Annuel de la S.D.I.C.C.*), son application ne pèserait pas lourd dans la balance.

Diversité des genres

Outre le long métrage pour salles commerciales, l'animation et le documentaire qui résumant pour beaucoup le cinéma québécois, le public a pu se rendre compte au cours de la Semaine (ou à la simple consultation du programme) que plusieurs autres genres importants fleurissent et certains apportent même les oeuvres les plus intéressantes.

On connaît déjà, par la télévision, les récits de voyages chez les peuples et peuplades éloignés d'Amérique Latine des Bertolino, Floquet et Dousseau (*Plein feu l'aventure* à Radio-Canada). Chaque après-midi de la Semaine nous permettait de voir un de leurs plus récents documents. Dans ceux-ci (destinés à Radio-Québec), ils tentent d'analyser les plus actuelles réalités sociopolitiques latino-américaines. Le visionnement sur grand écran laisse percevoir une plus grande quantité d'informations; d'autre part, il montre bien leur caractère trop souvent touristique et leur manque d'idéologie claire. C'est un genre intéressant, mais qu'il faudrait améliorer de beaucoup.

Immédiatement après ces documents, on a pu voir quatre films consacrés aux Amérindiens (*Chissibi, la mort d'un fleuve* et *Chasseurs cris du Mistassini* de B. Richardson, *Mistashipu* et *Pakuashipu* de A. Lamothe et R. Savard). Les deux derniers surtout furent les meilleurs moments de la Semaine. Un sens d'observation proprement cinématographique, plus une rigueur scientifique d'universitaire font de ces films ethnologiques des oeuvres chaleureuses et passionnantes. Elles sont du grand cinéma d'archives en même temps que d'étonnantes leçons de savoir-vivre.

Il est des cinéastes à qui le long métrage dramatique ne réussit pas, mais qui peuvent raconter joliment une histoire en une trentaine de minutes (comme certains écrivains réussissent mieux dans la nouvelle que dans le roman). C'est le cas de Jean Beaudin, dont *Stop* avait déçu au plus haut

point il y a trois ans. En une soirée spéciale, la Semaine nous a fait voir de lui quatre courts métrages (*Les Indroguables*, *Par une belle nuit d'hiver*, *Trois fois passera* et *Cher Théo*; tous produits à l'O.N.F.). Quatre histoires simples, racontées avec beaucoup de finesse et de tendresse. Ce fut une révélation. D'André Théberge, dont *Les allées de la terre* nous avait tout autant déçus, nous avons pu voir *La dernière neige* et *Un fait accompli*. Si le second apparaît mièvre à cause de sa trop grande ressemblance avec un épisode de *Quelle famille*, le premier pouvait nous réconcilier avec cet auteur. Signalons encore dans ce genre le *Nightcap* d'André Forcier, qui annonçait déjà en 1972 l'intensité et la qualité que *Bar Salon* vient de nous révéler. Ici comme ailleurs, ce type de production demeure peu exploité et peu populaire. On a trop souvent l'impression qu'il relève de l'apprentissage (un moyen de faire ses preuves avant de réaliser un long métrage). Ça peut être le cas, mais c'est aussi un genre en soi, comme la nouvelle, qui peut procurer aux cinéphiles de très agréables moments. Quand ils sont plus ou moins ratés, ces films ont au moins l'avantage de finir vite... Un genre qu'il faut continuer à réhabiliter.

Finalement, la Semaine présentait un festival de films artisanaux en 16 mm., c'est-à-dire produits en dehors des mécanismes industriels et qui n'auraient eu aucune distribution commerciale. Pour la plupart, il s'agissait de films d'étudiants (UQAM et Loyola) ou de petits indépendants. Un prix de \$5,000.00 devait couronner la meilleure production et permettre à son réalisateur de faire un autre film dans l'année qui vient. Le prix ne fut pas accordé pour les raisons qui seront explicitées dans les paragraphes suivants. Malgré le peu d'enthousiasme que ce genre de films a soulevé cette année (peut-être parce qu'on en attendait trop), il nous semble qu'il doit être quand même fortement encouragé par tous les moyens. Non seulement parce qu'il remplace en quelque sorte l'école de cinéma que nous n'avons pas, mais parce qu'en soi, il peut constituer un excellent moyen d'objectivation de la réalité pour les artisans en même temps qu'un bon instrument d'animation communautaire.

Décrochage de la réalité

Pour motiver leur refus d'accorder le prix au meilleur film artisanal, les membres du jury (les cinéastes Gilles Groulx et Jacques Leduc, les critiques Luc Perreault et Patrick Straram, le directeur de

la Cinémathèque québécoise Robert Daudelin) ont évoqué les raisons suivantes: médiocrité des oeuvres, manque d'originalité, absence de créativité et de recherche proprement cinématographiques, caractère trop individualiste et esthétisant, et surtout: décrochage généralisé des réalités socio-politiques. Ceux que nous avons pu voir justifient amplement ces reproches.

Si nous essayons de dégager une sorte de problématique générale ressortant de l'ensemble des thématiques développées par tous les films de la Semaine, nous nous rendons rapidement compte que les paroles du jury pourraient assez bien la décrire. La plus grande partie des oeuvres, en effet, traitent de petits problèmes de bonheur personnel ou racontent des "ego-trips"; ils n'apportent rien de neuf et reproduisent (pas toujours avec la même qualité) ce que la génération précédente de cinéastes avait créé.

Du souffle qui animait les cinéastes du direct, de la volonté de s'approprier le pays en "prenant son portrait" et de constater les réalités collectives pour en orienter la contestation, il ne reste presque plus rien. Si les films des Lamothe, Brault, Labresque restent sur leur lancée des années soixante et poursuivent à peu près le même travail de démythification des symboliques collectives, les plus jeunes ne font pas évoluer cette recherche, ni au point de vue formel, ni à celui des contenus. Plutôt, ils répètent des formes esthétiques s'apparentant au cinéma américain ou aux séries télévisées (téléromans) et s'intéressent davantage aux "extra-terrestres" de la marginalité et de la contre-culture qu'aux habitants de la rue Drolet. Quand ils s'essaient à parler de personnes ou de phénomènes bien réels (ex: *La plus belle vie du monde* de C. Grenier sur les clochards montréalais, *Aimez-vous les chiens* de J. Godbout), ils en restent au niveau de l'anecdote insolite sans essayer de le remplacer dans un contexte élargi et explicatif.

Après un cinéma qui s'efforçait de constater le monde, on s'attendait à un autre qui proposerait des façons de le transformer ou qui fixerait des orientations de changement. Au minimum, on doit s'attendre à un "cinéma d'interprétation", comme dit Luc Perreault. Rien de tout cela. La plupart des réalisateurs n'ont même pas l'excuse des servitudes de la censure. Un bon examen de conscience apparaît nécessaire chez tous les travailleurs du cinéma.

Changer le spectateur

Il y a un autre apport positif qu'il faut souligner à la fin d'une telle Semaine. Plus

d'un spectateur découvre, après une soirée ou un après-midi à regarder un programme diversifié où le court dessin animé succède à un long métrage, un documentaire à une fiction, qu'une telle séance de cinéma constitue une expérience parfois plus agréable même que celle d'aller voir "un grand film" le samedi soir. L'"éducation permanente" du spectateur... Ça nous fait rêver aussi d'un moment où tous ces genres de films seraient aussi disponibles pour le public que les grosses productions commerciales. Mais il est douteux qu'un exploitant prenne jamais un tel risque.

Partant de cette constatation qu'"il se dit plus de choses intéressantes, plus vraies, avec une petite bière à la main qu'avec un micro devant la bouche" (extrait du programme), et une brasserie bien connue ayant remplacé les micros, les organisateurs de la Semaine invitaient chaque soir les spectateurs à venir échanger d'une manière informelle sur les films tout en rencontrant quelques cinéastes. Autre façon pour le spectateur de se transformer le regard. Les langues ne se sont pas beaucoup déliées, on n'a pas eu les débats passionnés auxquels on s'attendait. Mais les quelques réalisateurs qui se sont prêtés au jeu ont pu recueillir un feedback intéressant. L'absence des autres et le quasi échec de ces rencontres sont, par ailleurs, révélateurs à leur façon du décrochage qu'on a évoqué plus haut.

Conclusion...

Est-il toujours vrai qu'on n'a que le cinéma qu'on mérite?

LETTRES QUÉBÉCOISES

Laurent MALHOT: **La Littérature québécoise**. Coll. "Que sais-je?", 1579 — Paris, Presses universitaires de France, 1974, 128 pp., 17.5 cm.

Faire tenir en 128 pages bien comptées, mesurées, plus de quatre siècles de littérature, c'est un défi que Laurent Mailhot, professeur à l'Université de Montréal, a très honorablement relevé en parlant de la *Littérature québécoise* dans la célèbre collection "Que sais-je?". Il s'agit du numéro 1579 d'une collection où, comme ailleurs, nous arrivons à la fois bien tôt et bien tard. Ecrire, c'est encore pour nous "survivre". Dans une telle situation, notre littérature prend forcément une coloration particulière: celle de la résistance, celle de la lutte pour ne pas mourir et, de plus en plus, heureusement, celle de la lutte pour la vie normale, autonome, sinon indépendante. La liste de nos écrivains devient celle de nos héros; la liste de nos ouvrages, celle de nos victoires contre la mort ou l'oubli.

Ce que le petit volume de Laurent Mailhot claironne, c'est cette affirmation de notre existence par des centaines d'artisans de l'écriture. On les trouve ici rangés sous quatre titres, qui forment autant de chapitres de la *Littérature québécoise*: les "origines": écrits de la Nouvelle-France (1534-1760) et d'après la Conquête (1760-1837), "cheminements et reflets" (1837-1918), "entre la campagne et la ville" (1918-1948), "de la province au pays" (1948-1973). Cette division est discutable, comme l'est toute division d'histoire littéraire; elle sert bien, cependant, le propos de son auteur, qui a voulu marquer la lente venue à la lumière d'un peuple et de sa littérature.

Le professeur Mailhot possède une vaste érudition; on peut bien le prendre en défaut, ici et là, à propos d'une date, d'un détail, mais pas plus d'une dizaine de fois, et toujours il s'agit de vétilles. Nous aurions quand même souhaité que le souci de faire complet et savant n'empêchât pas les jugements

portés sur les auteurs et les oeuvres de prendre corps en des ramifications profondes, qui auraient mieux dévoilé et situé les courants qui "travaillent" notre littérature. Nous nous serions alors trouvés en face d'une autre oeuvre; la présente vise à renseigner le lecteur: elle nous dit ce qui existe et nous oriente dans la forêt des oeuvres, sans nous priver, pour autant, de bons jugements de valeur. En veut-on d'excellents, que l'on lise celui sur *Menaud, maître-draveur* (p. 54) ou ceux sur Saint-Denys Garneau, Alain Grandbois et Anne Hébert (64-68). Il en est de plus faibles cependant, tels celui sur Lionel Groulx (47-48), où l'énumération des titres n'arrive pas à situer vraiment l'écrivain, et celui sur Rina Lasnier (68-69), qui manque à retracer l'itinéraire de cet excellent poète. Au nombre des bonnes pages, nous mettrions les suivantes: 5-8, 43-44, etc., et les pages 107-116 sur le théâtre contemporain.

Il faut absolument signaler le caractère très personnel du style de ce livre. Laurent Mailhot a voulu qu'il fût aussi dense que possible; aussi a-t-il pris soin de le faire au besoin haché, synthétique, énumératif. Aucun mot n'est là qui n'ait été jaugé à son poids de pensée, puis choisi pour l'éclat de celle-ci. Il s'ensuit des formules heureuses: "Nous avons à la fois moins et plus qu'une littérature. Un iceberg dont les documents immergés communiquent en profondeur. Un héritage sous bénéfice d'inventaire." (6); notre littérature existe "depuis que révolution et tradition se reconnaissent, s'articulent" (7); considère-t-on nos historiens, l'on s'aperçoit que jusqu'à Chapais et

Groulx, il y eut parmi eux, si l'on excepte Garneau, "plus de peintres et de maçons que d'architectes" (25); "Ivre de sonorités et de couleurs, parfois, Nelligan est un prisonnier attentif et un jardinier heureux des allées de l'enfance." (41); "*Aucune créature* (1961) et *Chronique de l'âge amer* sont des clés sans roman" (50); dans le Saint-Henri de *Bonheur d'occasion*, "un canal, des rails traversent le faubourg, mais les départs sont des évasions,

non des aventures" (59). Entre autres épithètes bien trouvées, il y a celle qui fait du mouvement littéraire de 1860 "le mouvement immobile" (27).

A mesure que vont se multipliant, fourmillant, à travers le volume entier ces trouvailles de style qui tombent comme des jugements justes, certaines faiblesses d'écriture apparaissent. A trop fréquemment frapper des médailles, l'auteur arrive parfois à faire précieux et l'artifice paraît, qui agace. Ainsi, ce collier de titres enfilés comme des perles: "*Parlons de moi* (...) propose Gilles Archambault, qui est pourtant d'*Une suprême discrétion*, pâle et tendre, vite essoufflé, obsédé par des *Enfances lointaines*, toujours *La Fleur aux dents*, avec un sourire las d'écrire le même livre (re)commencé." (91.) A trop économiser les mots, — sans doute pour épargner de l'espace, — Laurent Mailhot pêche parfois contre la clarté: aux pages 56-57, par exemple, il faut connaître un peu Ringuet pour deviner, avant la fin du passage, qu'il s'agit de lui et non de Grignon (C.-H.).

Ce petit livre érudit, marqué au coin d'une authentique originalité stylistique, risque de connaître le sort de maints volumes de la collection "Que sais-je?": fait pour tout le monde, il sera surtout lu facilement par ceux qui s'y connaissent. Il aura aussi le mérite, nous l'espérons, de rappeler à ceux qui ne sont pas d'ici qu'il existe un ensemble d'oeuvres qui forment une littérature québécoise. A défaut de lire celle-ci, l'on pourra connaître par le livre de Laurent Mailhot les noms de nos écrivains et les titres de leurs oeuvres; puissent nos visiteurs d'outre-Atlantique se munir dorénavant de ce "que sais-je" comme d'un heureux viatique ou d'un second passeport! Il ne nous restera plus, hélas!, qu'à les convaincre que nos oeuvres sont valables et lisibles.

René DIONNE

Département de lettres françaises,
Université d'Ottawa.

Jean FERGUSON: **Contes ardents du pays mauve**. Coll. "Roman québécois", 8. -- Montréal, Leméac, 1974, 155 pp.

Des huit contes, tous plus ou moins fantastiques, qui composent ce recueil, quelques-uns seulement, les plus courts, méritent d'être retenus. Le premier, intitulé "Journal d'un homme au coeur greffé", et qui s'étend sur soixante-quatre des cent cinquante-cinq pages du volume, aurait dû être impitoyablement éliminé. L'auteur raconte le retour à la vie d'un malade de quarante ans à qui l'on a greffé le coeur d'un jeune homme, victime d'un accident de motocyclette. Visiblement influencé par le *Coeur de la baleine bleue* de Jacques Poulin, Jean Ferguson n'a échappé à aucun des dangers qui menacent ceux qui s'attachent à un sujet aussi délicat et, paradoxalement, aussi facile. Réalisme, romantisme et fantastique se côtoient sans se fondre jamais dans toutes ces pages où abondent les clichés (p. 26, 40, 45, etc.) et où se glissent des erreurs grossières ("Je n'irai pas jusqu'à dire comme Eluard (sic) 'qu'il n'y a pas d'amour heureux,' mais je pense que les amours heureux sont l'exception." P. 45.). Le héros tente d'ailleurs d'excuser le manque de fini de son récit: "Je me contente d'être moi-même et de décrire aussi exactement que possible ce qui se passe en moi et autour de moi. Je suis conscient qu'un tel procédé doit manquer d'originalité et doit avoir ses limites, mais puisque ce journal n'est pas écrit pour autre chose que ma satisfaction personnelle, j'aurais tort d'accorder de l'importance au style." (38-39). La sincérité de l'aveu ne réussit pas, hélas! à convaincre le lecteur qui n'a nulle envie, après la lecture de ce premier conte, d'aller plus avant.

S'il cède à la curiosité, il s'aperçoit vite que l'auteur, une fois dégagé des contraintes de la vie réelle, se laisse entraîner par une verve de conteur authentique. Les récits futuristes: "Le Petit Numéro deux mille quarante", "la Mort en vacances", "le Chasseur de robots", inspirés par les recherches de la cryogénie, des sciences de l'électronique et... par le *Meilleur des mondes* de Aldous Huxley, contiennent une satire amusante du supposé progrès constant de l'humanité, tandis que "Her, le tueur de dieu" et "l'Automobile" se moquent allégrement des extrapolations des anthropologues. Jean Ferguson réussit à soutenir l'attention et l'intérêt du lecteur. Par contre, de multiples fautes, qui ne sont pas des coquilles, parsèment son texte (47, 49, 68, 70, 88, 81, 93, 130, 134, etc.), par exemple celle-ci: "Alors, il a dit une phrase auquelle (sic) je ne m'attendais pas (...)". De plus l'auteur a rejeté aux oubliettes le passé simple qu'il remplace presque toujours par l'imparfait, confondant ainsi, dans ses récits, le ponctuel et le duratif (11, 59, 96, 138, etc.): "Avant de franchir la porte, je me retournais vers Mme Duchêne et lui demandais (...)" Sans doute, des temps qui, jadis, étaient florissants se sont-ils atrophiés pour disparaître lentement avec "le progrès". Quand se réaliseront les visions prospectives du conteur, le passé simple aura été probablement englouti par l'imparfait qui seul témoignera, par son appellation même, de ces temps dégénérés d'autrefois. En attendant ce futur triomphant, le passé simple, même dans un conte, conserve droit de regard et droit de parole.

Gabrielle POULIN

Ottawa, le 12 octobre 1974

LE LANGAGE DES CHIFFRES

45,000 TITRES EN STOCK PERMANENT

13,000 PIEDS CARRÉS D'ÉTALAGES

5 LIBRAIRIES EN UNE

H Sciences humaines
J Jeunesse
L Lettres, arts, loisirs
M Médecine et sciences de la santé
S Sciences et techniques

4 SERVICES INTÉGRÉS

les commandes spéciales
les commandes d'office
les livres reliés et catalogués
le service universel d'abonnements

Total

1 QUALITÉ : LA MEILLEURE

LIBRAIRIE DUSSAULT

la grande librairie du
8955 SAINT-LAURENT - MONTRÉAL

Tél.: 384-8760 Autobus 53, 55, 98, 100 Métro: Crémazie

OUVRAGES REÇUS

ALFARO, J., **Christianisme, chemin de libération**, Montréal, Ed. Paulines, 1975, 222 pp.

ALLAN, Ted, **Tch'ou Tch'em**, Montréal, Ed. l'Étincelle, 1975, 140 pp.

BENJAMIN, J., **Planification et politique au Québec**, Montréal, Pr. de l'Univ. de Montréal, 1974, 142 pp.

BIGO, Pierre, **L'Eglise et la révolution au tiers monde**, Paris, PUF, 1974, 284 pp.

BILLETTE, A., **Récits et réalités d'une conversion**, Montréal, Pr. de l'Univ. de Montréal, 1975, 238 pp.

BILODEAU, R. et LEGER, Roger, **Classes sociales et pouvoir politique au Québec**, perspective historique, Montréal, Leméac, 1974, 134 pp.

BOSSUS, F., **Dieu préfère la mort**, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1974, 81 pp.

BOUCHER, Y., **L'obscenité**, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1974, 83 pp.

BOURGEOIS, H., **Le salut comme discours**, Lyon, Chalet, 1974, 174 pp.

BREAULT, W., **Aujourd'hui Prières**, Montréal, Ed. Paulines, 1975, 119 pp.

BRISSON, M., **Expérience religieuse et expérience esthétique**, Montréal, Pr. de l'Univ. de Montréal, 1974, 255 pp.

CHAPUT-ROLLAND, S., **Regards 1974, Les Maudits Journalistes**, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1975, 152 pp.

Comité catholique du Conseil Supérieur de l'Éducation, **Voies et Impasses**, 1- Dimension religieuse et projet scolaire, 2- L'enseignement religieux, 3- Les maîtres et l'éducation religieuse. Documents annexes: le nouveau règlement du Comité catholique, la reconnaissance de la confessionnalité des écoles, Montréal, Fides, 1975, 286 pp.

CORMIER, H., **Questions actuelles des époux, conscience et liberté**, Montréal, Ed. Paulines, 1975, 40 pp.

CRUNICAN, P., **Priests and Politicians, Manitoba Schools and the election of 1896**, Toronto, Univ. of Toronto Pr., 1974, 369 pp.

DOAT, J., **Dire**, Montréal, Cercle du Livre de France, 1975, 94 pp.

DUMONT, F., **Les idéologies**, Paris, PUF, 1974, 184 pp.

EBACHER, R., **L'Eglise d'Amos à la recherche de son avenir**, Montréal, Fides, 1975, 293 pp.

Foi et sacrement de mariage, recherches et perplexités, (ouvrage collectif), Lyon, Chalet, 1974, 187 pp.

FOURNIER, G.-M., **L'aube (Canak l'Iroquois)**, roman, Montréal, Cercle du Livre de France, 1974, 136 pp.

GAUVIN, L., **"Parti pris" littéraire**, Montréal, Pr. de l'Univ. de Montréal, 1975 219 pp.

GIRARD-AUGRY, C., **Clair-obscur**, roman, Tournai, Casterman 1975, 263 pp.

GRAND MAISON, Jacques, **Le privé et le public**, Montréal, Leméac, 1975, tome I, 219 pp., tome II, pp 220-515.

HARTER, V., **Le Pèlerinage**, roman, Tournai, Casterman, 1975, 260 pp.

HENRIPIN, J., et Lapierre-Adamcyk, E., **La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises?**, Montréal, Pr. de l'Univ. de Montréal, 1974, 164 pp.

JOYAL-POUPART, R., **La responsabilité civile en matière de sports au Québec et en France**, Montréal, Pr. de l'Univ. de Montréal, 1975, 227 pp.

JONES, R., **L'idéologie de l'Action catholique (1917-1939)**, Québec, Pr. de l'Univ. Laval, 1974, 360 pp.

KIRST, W., DIEKMEYER, U., **Entraînement à la créativité**, Tournai, Casterman, 1975, 128 pp.

LAMONTAGNE, R., **La Baie James dans l'histoire du Canada**, Montréal, Beauchemin, 1974, 115 pp.

LANGÉVIN, A., **Une chaîne dans le parc**, Montréal, Cercle du Livre de France, 1974, 316 pp.

LEBRET, A., **Sources, poèmes évangéliques**, Lyon, Chalet, 1974, 110 pp.

L'homme manipulé, Recherches Européennes, Strasbourg, 24-29 septembre 1973, Strasbourg, Cerdic, 1974, 244 pp.

MANARANCHE, A., **Ceci est mon corps**, Paris, Ed. du Seuil, 1975, 190 pp.

LUPUL, Manoly R., **The Roman Catholic Church and the North-West School Question. A study in Church-State relations in Western Canada 1875-1905**, Toronto, Univ. of Toronto Pr., 1974, 292 pp.

PARIZEAU, Alice, **Les militants**, roman, Montréal, Cercle du Livre de France, 1974, 299 pp.

PEPIN, P.-Y., **L'homme essentiel**, essais, Montréal, L'Hexagone, 1975, 110 pp.

RELATIONS INDUSTRIELLES, v. 29, n. 4, décembre 1974, revue trimestrielle du Département des Relations Industrielles, Univ. Laval, Québec.

SCHWEIZER, E., **La foi en Jésus-Christ**, Paris, Seuil, 1975, 247 pp.

TOFFLER, A., **Le choc du futur**, Paris Denoël-Gonthier, 1973, 637 pp.

VONNEGUT, K., **Le pianiste déchaîné**, roman, Casterman, 1975, 310 pp.

Enfin un code civil en
FORMAT DE POCHE

Edition intégrale, bilingue, broché 1974

\$7.95

COLLECTION:

CODES ET RECUEILS PRATIQUES

**CODE CIVIL
QUÉBEC
CIVIL CODE**

Edition préparée sous la direction de:

Yvon Renaud et Jean-Louis Baudouin

*professeurs à la
Faculté du droit de l'Université de Montréal*

Les Commissions Scolaires vigilantes reconnaissent la nécessité d'enseigner l'histoire nationale au secondaire, mais un éditeur qui a du flair les a devancées en publiant:

DE ANDRÉ LEFEBVRE,
Université de Montréal.

ET MICHEL ALLARD,
Université du Québec à Montréal.

LIVRE DE L'ÉLÈVE
\$6.95

LIVRE PÉDAGOGIQUE
\$6.95

OUVRAGES AGRÉÉS
par le ministère de l'Éducation,
Québec
et le ministère de l'Éducation,
Toronto

HISTOIRE DU CANADA A PARTIR DU QUÉBEC ACTUEL



Initiation à la géographie par les contrats de travail

Enfin, un livre de géographie entièrement conforme au nouveau programme de géographie 110 du ministère de l'Éducation du Québec.

Jean-Louis Grosmaire / Marc-Aimé Guérin
ouvrage en 4 couleurs, relié. \$7.95. 312 pages

- * Système métrique et traditionnel
- * Disponible au comptoir. - Tél.: 843-6241

Avertissement du Gouvernement du Québec
L'approbation de ce manuel par le ministère de l'Éducation ne saurait être interprétée comme une reconnaissance par le Gouvernement du Québec de la ligne frontière entre Québec et Terre-Neuve.



guérin éditeur

éditeur / imprimeur / libraire

4574, Saint-Denis
Montréal, H2J 2L3
Québec